

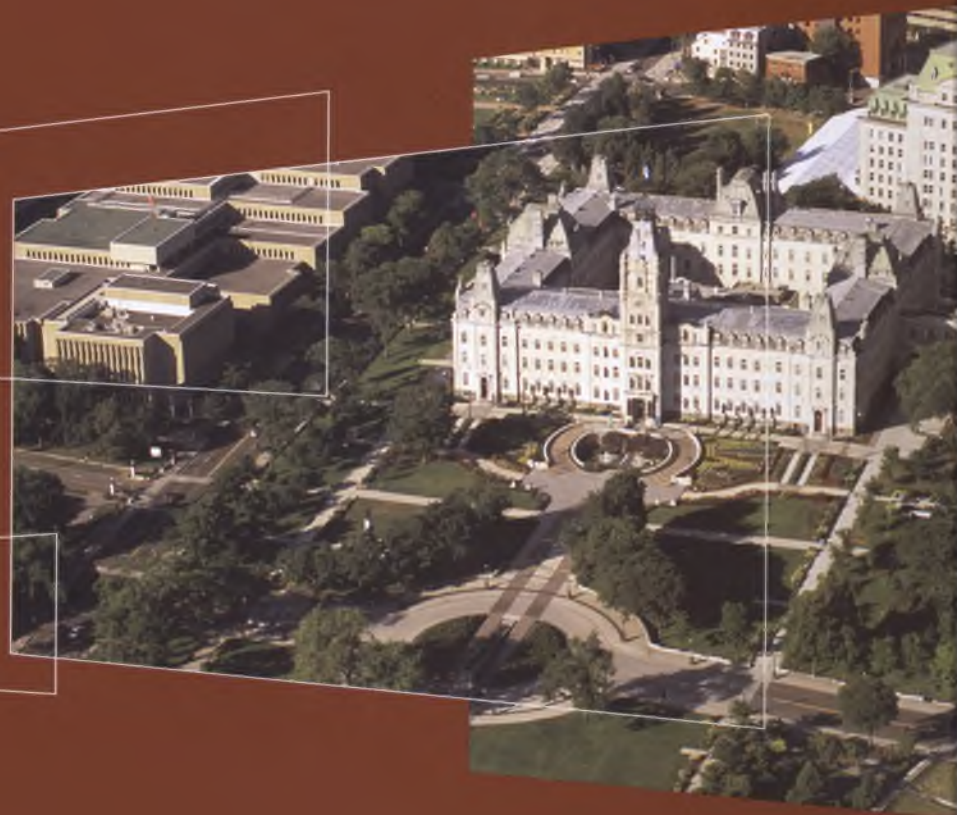
ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 2246-D0051101

DIX ANS
1995-2005



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

2004
RAPPORT ANNUEL
2005



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

2004
RAPPORT ANNUEL
2005

Les articles contenus dans le présent album-souvenir du 10^e anniversaire sont tirés du cahier spécial réalisé et paru dans le journal *Le Soleil* du 18 juin 2005.

Illustration et photographies de la page couverture

La promenade Samuel-De Champlain

Illustration : Benoît Gauthier

Le Musée national des beaux-arts du Québec

Photo : Eugen Kedi

Le parc du Bois-de-Coulonge

Photo : CCNQ, Sandy Lebrun

La chapelle du Musée de l'Amérique française

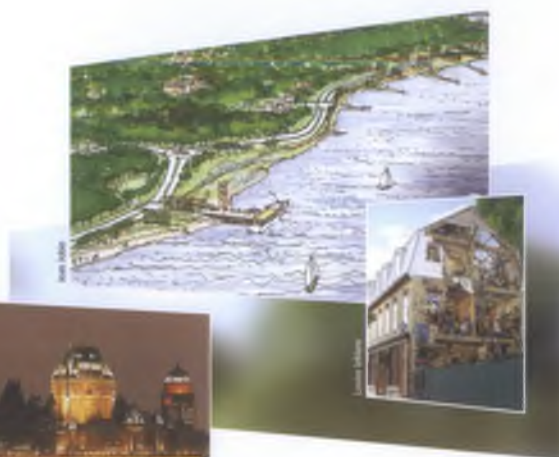
Photo : Louise Leblanc

Le monument Baillargé

Photo : CCNQ, Patricia Brochu



DIX ANS



SOMMAIRE

Une Commission née d'un consensus populaire et politique	2	La Commission de la capitale nationale du Québec vous redonne le fleuve	18
Les membres des conseils d'administration	4	La promenade Samuel-De Champlain, un cadeau digne d'une capitale	19
Une colline Parlementaire digne d'une capitale, un rêve devenu réalité	8	Champlain peut être fier de son héritage	20
La Commission joue un rôle de premier plan	10	La capitale, partout autour de vous avec ses livres	21
Un bilan plus que positif pour la Commission	12	Une Commission protectrice des grands espaces verts	22
La Commission de la capitale nationale du Québec est devenue indispensable	13	Un observatoire spectaculaire	23
Belle de nuit comme de jour!	14	Découvrez la capitale nationale à pied	24
Des interventions dont la beauté fait l'unanimité	15	Un plan triennal pour une gestion responsable	25
Des murs de la capitale racontent	16	Nos employés	26
Le rappel, un repère identitaire pour l'humanité	17	Coups de cœur	27

UNE COMMISSION NÉE D'UN CONSENSUS POPULAIRE ET POLITIQUE



Le comité de direction de la Commission se compose, de gauche à droite, de : Pierre Boulanger, Hélène Turcotte, Serge Filion et Denis Angers.

La Commission de la capitale nationale du Québec est née d'une heureuse convergence. « Tout se désagrégeait et de plus en plus de gens réalisaient que ça n'avait pas de bon sens pour une capitale », raconte au cours d'une entrevue le directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission, M. Serge Filion.

Il se souvient encore des bouts de trottoirs « véritables courtépentes de béton, d'asphalte et de concassé ». La prise de conscience émane d'abord de la colline Parlementaire. Visuellement, tout l'espace autour du parlement, entre les plaines d'Abraham et le boulevard René-Lévesque, et qui mène aux portes Saint-Louis et Saint-Jean, n'avait rien de réjouissant.

« Nous savions qu'il fallait rendre joli ce qui ne l'était pas et trouver une méthode pour bien faire les choses. Tomber d'accord sur ce qui ne fonctionnait pas fut facile. Mais on se devait d'avoir une vision claire de ce qu'il fallait faire et comment le réaliser pour ne pas avoir à le reprendre plus tard », dit-il.

On a décidé de faire appel à cinq autres partenaires impliqués dans l'aménagement de la capitale pour ne pas se tromper :

le ministère des Transports, la Ville de Québec, la Société immobilière du Québec, Parcs Canada et la Commission des champs de bataille nationaux.

« Nous étions comme six médecins penchés sur un patient pour établir un diagnostic commun. À l'origine, le parlement devait être entouré d'un jardin. C'est pour cela qu'on l'avait extirpé de l'enceinte des murs et déménagé sur ce promontoire, en campagne. Ce fut notre point de départ et, dès l'an un, nous pouvions nous mettre à l'œuvre. »

Reconnaissance légitime

La préoccupation des défenseurs du patrimoine a fait son bout de chemin. En effet, le président et directeur général de la Commission, M. Pierre Boulanger, déclare : « La Commission de la capitale nationale du Québec est née il y a 10 ans parce qu'au

niveau politique on a réalisé que la capitale nationale devait être reconnue comme telle, et traitée comme telle. »

À l'image des autres capitales du monde, les politiciens ont doté Québec d'un outil spécifique, en mesure d'avoir des idées et de poser des gestes concrets. La mission de la Commission demeurera toujours d'actualité. En ce sens, on ne devrait jamais douter de sa pérennité, peu importe le gouvernement en place, estime M. Pierre Bouchard.

Mission de visibilité

La Commission intervient de diverses manières pour s'acquitter de sa tâche, mais c'est principalement de trois façons qu'elle crée, depuis 10 ans, une capitale à la dimension de son peuple. D'abord, par de l'aménagement marquant qui conforte le statut de Québec comme capitale politique. Elle assure ainsi la mise en valeur du patrimoine historique, architectural, culturel et urbain de la ville fondée par Champlain en 1608.

Puis, l'organisme fait mieux comprendre et apprécier la capitale nationale à l'ensemble des citoyens du Québec et à l'extérieur de ses frontières. Elle a mis sur pied un plan d'action qui s'articule autour de trois grands axes : la découverte, la connaissance et le rayonnement.

M. Bouchard est fier de souligner qu'à lui seul le programme Découvrir la capitale nationale, programme de visites pour les élèves du primaire à l'universitaire de même que pour les nouveaux immigrants, a amené jusqu'à maintenant plus de 100 000 partici-

pants de tous les coins du Québec à venir explorer leur capitale.

Finalement, la Commission conseille le gouvernement, ses ministères et ses sociétés. Ses avis, fondés sur des données fiables et des analyses rigoureuses, invitent à la réflexion.

M. Bouchard reconnaît que les gens n'aiment pas se faire rappeler à l'ordre, mais que malgré tout, leurs conseils sont pris en considération, et il ajoute : « Nous n'avons pas de pouvoir coercitif et nous ne nous transformons pas en pit-bulls. Cependant, nous ne nous gênons pas pour agiter la cloche, surtout que nous disposons d'un pouvoir d'influence non négligeable. »

PIERRE BOUCHARD, PRÉSIDENT FONDATEUR DE LA COMMISSION

Si la Commission de la capitale nationale du Québec a pu rapidement laisser sa marque sur les paysages de Québec et contribuer au renouvellement de la notoriété de la capitale, une large part de ses mérites est attribuable à la personnalité forte de celui qui fut appelé à en assumer la présidence initiale. Pendant huit ans, de 1995 à 2003, Pierre Bouchard a eu à cœur de développer l'organisation qu'il avait lui-même contribué à mettre en place, en sachant s'entourer de collaborateurs dévoués et imaginatifs et, surtout, en insufflant à la Commission un dynamisme et un désir de réaliser des projets concrets, dès le début. Partisan de l'indispensable action qui doit mener à l'action tangible, Pierre Bouchard



fut le promoteur d'une organisation dotée de solides principes d'intervention et qui privilégie les partenariats multiples, tant avec la Ville de Québec qu'avec les autres institutions intéressées par la croissance planifiée et harmonieuse de la capitale de tous les Québécois. Ses efforts auront permis à Québec de se pourvoir d'une organisation qui, en peu de temps, est devenue un modèle d'intervention pour tous ceux qui, partout au Canada, s'intéressent aux problèmes particuliers soulevés par le statut des villes capitales.

DIX ANS D'ACTIVITÉS EN CHIFFRES

Réalisation de 150 projets
d'aménagement d'une valeur
de plus de 87 M\$*

Plus de 211 M\$ investis dans
l'économie régionale, notamment :

- dans l'amélioration des infra-structures et des voies d'accès;
- dans la mise en valeur de 14 parcs et espaces verts;
- dans la promotion de Québec, la capitale.

Réalisation de 15 fresques murales
en trompe-l'œil sur les deux rives
de la communauté métropolitaine
de Québec

Mise en œuvre de 20 projets
de mise en lumière de nos joyaux
architecturaux

Édition de 30 livres dans trois
collections :

- *La bibliothèque de la capitale nationale;*
- La collection *Fleurdelisé;*
- La série *Documents.*

Accueil de plus de 600 000 visiteurs
par l'entremise de :

- L'Observatoire de la Capitale;
- Le programme Découvrir la capitale nationale.

* Les données budgétaires ont été mises à jour
au 30 juin 2005.

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION



Conseil d'administration 1995-1996

De gauche à droite: Pierre Boucher, Paul Tardif, Danielle E. Cyr, Augustin Raharolahy, Marlène Ouellet, Madeleine Demers, Jean-Claude Marsan, Mario Dufour, Jacques Desautels, Denis Vaugeois.

Étaient absents : Danielle-Maude Gosselin, Francine Lelièvre et Michel Légère

Conseil d'administration 1996-1997

Les membres du conseil
d'administration 1996-1997
étaient les suivants :

Pierre Boucher, Danielle E. Cyr, Madeleine Demers, Jacques Desautels, Mario Dufour, Michel Légère, Francine Lelièvre, Jacques Lemieux, Jean-Claude Marsan, Marlène Ouellet, Augustin Raharolahy, Paul Tardif et Denis Vaugeois.



Conseil d'administration 1997-1998

De gauche à droite: Mario Dufour, Jean-Claude Marsan, Jacques Desautels, Francine Lelièvre, Pierre Boucher, Jacques Lemieux, Augustin Raharolahy, Madeleine Demers, Marlène Ouellet, Danielle E. Cyr et Paul Tardif.

Étaient absents : Michel Légère et Denis Vaugeois.



CCND, Marc Gaudin

Conseil d'administration 1998-1999 et 1999-2000

1^{re} rangée, de gauche à droite : Jacques Lemieux, Michel Légère, Danielle E. Cyr, Pierre Boucher, Francine Lelièvre, Augustin Raharolahy.

2^e rangée, de gauche à droite : Mario Dufour, Jean-Claude Marsan, Denis Vaugeois, Paul Tardif. Étaient absents : Madeleine Demers, Jacques Desautels et Marlène Ouellet.



CCND, Marc Gaudin

Conseil d'administration 2000-2001

Avant-plan : Jean-Claude Marsan et Danielle E. Cyr.

1^{re} rangée, de gauche à droite : Madeleine Demers, Ann Bourget, Marlène Ouellet, Pierre Boucher, Alysouk Linhiavu

2^e rangée, de gauche à droite : Augustin Raharolahy, Roger Dussault, Jacques Desautels, Jacques Lemieux, Denis Vaugeois, Mario Dufour, Louis Perreault (secrétaire)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002



Pierre Boucher
Président et directeur général



Mario Dufour



Jacques Lemieux



Salomon Cohen



Roger Dussault



Jean-Claude Marsan



Danielle E. Cyr



Jacynthe Gagnon



Marlene Ouellet



Pierre Boulanger
Président et directeur général



Salomon Cohen



Mario Dufour



Danielle E. Cyr



Roger Dussault



Jacques Lemieux



Jacques Desautels



Jacynthe Gagnon



Jean-Claude Marsan



Denis Vaugeois



André Gaulin



Marlene Ouellet



Chantal Arguin

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003-2004



Pierre Boulanger
Président et directeur général



Robert Cardinal



Josée Noreau



Céline Saucier



Chantal Arguin



Mario Dufour



Marlène Ouellet



Raymond Bélanger



Jacques Bouillé



Jacques Lemieux



Jean Pâquet



Jacques Bouillé



Marc Letellier



Marie-France Poulin



Conseil d'administration 2004-2005

1^{re} rangée, de gauche à droite : Céline Saucier, Chantal Arguin, Robert Cardinal, Marie-France Poulin et Marc Letellier

2^e rangée, de gauche à droite : Jacques Bouillé, Josée Noreau, Marlène Ouellet et Jean Pâquet

3^e rangée, de gauche à droite : Raymond Bélanger, Mario Dufour, Pierre Boulanger et Jacques Lemieux



CCMG, Pierre Jacobson

M. Pierre Boulanger,
président et directeur général de la Commission

UNE COLLINE PARLEMENTAIRE DIGNE D'UNE CAPITALE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Quand il regarde les 10 années écoulées, le président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec ne peut cacher son admiration pour une équipe de visionnaires qui ont su garder le cap. Le plan de match établi au départ autour de la colline Parlementaire a été complété, comme prévu.

« Je suis très heureux qu'on ait réussi à respecter pendant sept ans le rêve à l'origine d'un spectaculaire réaménagement », affirme au cours d'une entrevue M. Pierre Boulanger. D'autant plus que ces travaux ont nécessité somme toute des investissements peu élevés en comparaison de l'ampleur des résultats.

En fait, la Commission de la capitale nationale du Québec se démarque, depuis une décennie, par la qualité de ses interventions et sa capacité d'innovation. De plus, son désir exprimé de toujours travailler en collaboration avec les institutions et le secteur privé lui rapporte aux niveaux de l'harmonisation des calendriers de travail et du partage équitable des ressources humaines et financières.

Partenariat

M. Boulanger ne tarit pas d'éloges pour la formule de partenariat. Bien avant qu'on parle de partenariat public privé dans le domaine politique, la Commission avait décidé de privilégier cette formule. Dans toutes ses interventions, la Commission recherche au moins un partenaire. Il lui arrive rarement de déboursier plus de 50 % du coût de réalisation d'un projet.

Le leitmotiv de l'équipe est vécu au quotidien, explique M. Boulanger : faire beaucoup avec peu. D'autant plus qu'au fil du temps les dépenses fixes augmentent, notamment avec l'acquisition de biens immobiliers. L'organisme possède 14 parcs pour lesquels il paie des taxes foncières et des frais d'entretien. D'ailleurs, la Commission possède son propre répertoire d'espaces qui méritent d'être protégés afin d'assurer une ceinture verte à la capitale.

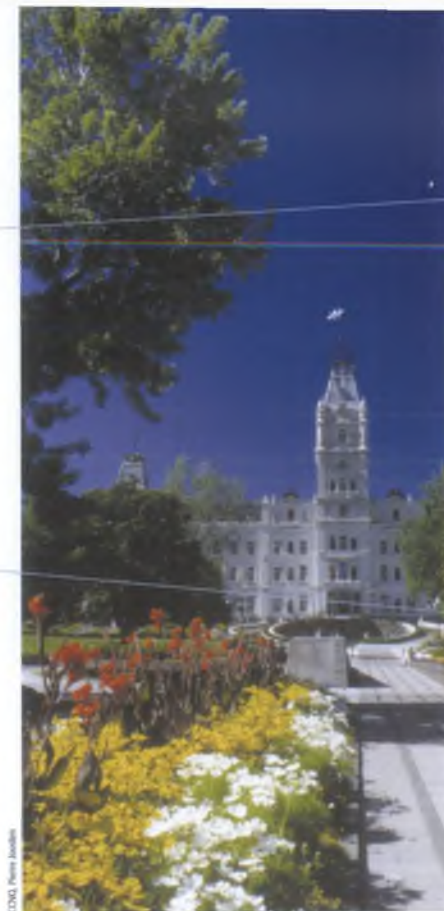
Élargissement du cadre

La Commission a consacré sa première décennie au cœur de la capitale. Maintenant, le déploiement de son expertise dans un cadre élargi fait partie de ses priorités. Il faut savoir que son territoire couvre trois MRC. Plusieurs de ses projets à court terme visent

les arrondissements de Beauport, Laurentien, de Charlesbourg et la ville de Lévis, sur la Rive-Sud. Là aussi on verra à trouver des façons d'intervenir en collaboration avec des partenaires (ville, arrondissement, secteur privé, etc.).

M. Boulanger reconnaît que la Commission a dû jusqu'à maintenant concentrer ses efforts sur les actions les plus urgentes et uniquement sur le territoire de la capitale, et il le déplore. D'autant plus que son équipe a développé d'excellents produits qui mériteraient d'être mis en œuvre ailleurs.

Il parle entre autres des soirées-spectacles *Au tribunal de l'Histoire*; cet excellent outil d'éducation peut facilement aller en région pour faire connaître des personnages marquants de l'histoire québécoise. Il en va de même pour l'illumination de bâtiments et de sites ou pour la commémoration dont la Commission possède une expertise enviable. Des gestes ponctuels ont été accomplis dans différents secteurs de la grande région de Québec et il faut faire en sorte que ce soit souligné et connu, précise-t-il.



CCND/ Pierre Jodanis

Phase 1 – Place de l'Assemblée-Nationale

Sentiment d'appartenance

Un des volets de la mission de la Commission consiste également à contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance des Québécois envers leur capitale. Les gens de la région de Québec sont fiers de leur capitale et de sa qualité de vie, affirme le pdg. Sauf que lorsqu'il analyse la situation, il constate la présence d'une dichotomie fortement enracinée entre Québec et Montréal. Il y ajoute une troisième collectivité, celle des régions. « C'est un problème de polarisation vivace. »

Il remarque cependant que du côté de l'Est de la province, on s'identifie de plus en plus à la capitale nationale. On lui témoigne une certaine admiration. Du côté de la métropole, il reste de l'incompréhension. « Cela n'est pas sain et c'est un grand défi pour notre société de trouver des façons de rapprocher ces trois communautés. Nous avons intérêt à travailler ensemble. Il nous faut trouver des formules pour rapprocher les gens, d'où l'importance pour tous les Québécois de découvrir leur capitale nationale et d'en comprendre le symbole dans leur histoire. »

Plusieurs autres questions préoccupent la Commission, entre autres, la démographie et la protection du patrimoine religieux. Dans le premier cas, l'organisme a sonné l'alerte d'un choc démographique pour la capitale à l'occasion d'un colloque sur cette question en 2003. Quant au patrimoine religieux, il caractérise Québec et est unique en Amérique du Nord. On ne doit pas raser les églises pour construire des condos à la place, estime M. Boulanger.



M. Jean Charest,
premier ministre du Québec

LA COMMISSION JOUE UN RÔLE DE PREMIER PLAN

La Commission de la capitale nationale du Québec joue un rôle de premier plan dans l'élaboration de projets qui positionnent notre capitale comme une destination de choix, et qui peuvent rendre fiers tous les Québécois, affirme le premier ministre du Québec, M. Jean Charest. La ville de Québec, analyse-t-il au cours d'une entrevue, est en soi un joyau historique. « Nous devons tout mettre en œuvre pour valoriser notre potentiel historique, culturel et touristique, et en faire profiter l'ensemble de la population du Québec. »

La ville où se situe le siège du gouvernement exerce une fonction particulière, tant par sa capacité d'accueil et ses installations qui permettent aux organisations d'y tenir des événements d'envergure que par ses charmes historiques. Il est très important pour le gouvernement du Québec de faire connaître les atouts de la capitale, autant ici qu'à l'étranger, soutient M. Charest.

Il estime d'ailleurs que la Commission a mis en valeur nos plus beaux monuments historiques et nos institutions qui nous sont si précieuses. La ville de Québec peut plus que jamais, selon lui, se targuer d'être une ville d'un charme incomparable, d'une envergure sans pareil. La Commission, par sa contribu-

tion à l'aménagement et à la mise en valeur de notre capitale, exerce une influence considérable sur l'excellente réputation dont jouit la ville de Québec dans le monde.

En 2008, tous les regards convergeront vers Québec et de nombreux visiteurs participeront aux festivités. Le projet de la Commission pour l'aménagement du littoral s'inscrit justement dans la volonté gouvernementale de renforcer l'attrait de Québec pour les visiteurs par l'amélioration d'une de ses portes d'entrée majeure.

Le 400^e anniversaire, un événement marquant

C'est d'ailleurs en ce sens que l'État a alloué un budget de 70 M\$ à la Commission pour le réaménagement d'une partie du littoral du fleuve Saint-Laurent. « Notre gouvernement est convaincu de la nécessité de profiter des fêtes du 400^e anniversaire pour offrir à la population du Québec un projet durable, qui constitue un legs patrimonial du gouvernement à ses citoyens. »

Les festivités du 400^e anniversaire sauront rassembler non seulement les citoyens de la région de la Capitale-Nationale, mais également les citoyens de toutes les régions du Québec, affirme le premier ministre. Les



Place de l'Assemblée-Nationale

festivités prendront une ampleur jamais vue, et seront une occasion idéale pour commémorer ce moment marquant de notre histoire et faire rayonner Québec à l'échelle mondiale.

Il se réjouit de la venue de plusieurs événements majeurs, qui illustrent l'importance que prendra cet événement historique. Il pense

plus particulièrement au Sommet de la francophonie, qui réunit plus de 50 chefs d'État; au Congrès eucharistique ou au Championnat mondial de hockey, qui se tiendra pour la première fois en dehors du continent européen.



M. Michel Després,
ministre des Transports et ministre responsable
de la région de la Capitale-Nationale

Tout le monde constate que notre capitale s'est beaucoup embellie depuis 10 ans. Ce que les gens savent moins, c'est que la Commission de la capitale nationale du Québec y est pour beaucoup. Le bilan de ses réalisations est plus que positif, il va au-delà des attentes soutient M. Michel Després, ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

UN BILAN PLUS QUE POSITIF POUR LA COMMISSION

La Commission met toujours de l'avant des projets de qualité et les livre à l'intérieur des échéances et des budgets prévus. Elle fait plus que de la gestion de projets. Son rôle consiste aussi à conseiller le gouvernement dans les champs de compétence qui sont les siens, et elle le fait très bien, constate le ministre.

Elle propose également une analyse régulière de la localisation des employés et des sièges de décision de l'État. M. Després note avec plaisir que la capitale conserve sa place de lieu de pouvoir à ce chapitre.

La Commission, précise-t-il, fait sa large part aussi pour accueillir les visiteurs et leur faire découvrir notre capitale. Il cite entre autres le programme Découvrir la capitale nationale. Destiné aux clientèles scolaires et immigrantes, ce programme a amené chez nous plus de 100 000 écoliers. Quant à l'Observatoire de la Capitale, il a attiré jusqu'à maintenant 500 000 visiteurs. Il parle également des excellentes publications de l'organisme et de ses campagnes de promotion qui mettent Québec en vedette.

Une capitale universelle

Maison mère de tout le Québec depuis 1608, la capitale appartient à tous les Québécois et

à toutes les Québécoises, peu importe leur langue, leur provenance, leurs convictions religieuses ou leur appartenance politique. « Nous devons en être les ambassadeurs et partager notre fierté de vivre dans une si belle ville, joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO » soutient M. Després.

Il avoue qu'il ne perd jamais une occasion de rappeler à ses collègues, ainsi qu'à tous ses interlocuteurs, que Québec est leur capitale. Tous les Québécois doivent donc se réjouir lorsqu'il survient quelque chose de bon pour la région de la Capitale-Nationale. Les fêtes du 400^e anniversaire en sont un bon exemple, selon lui.

Dans un autre ordre d'idées, il ne cache pas que le gouvernement qu'il représente croit en l'avenir de la Commission et dans ses capacités de mener à terme des projets de grande envergure et de longue durée. Il en veut pour preuve le fait que cet organisme sera le maître d'œuvre de la promenade Samuel-De Champlain qui deviendra, pour les fêtes du 400^e anniversaire de Québec, ce que les plaines d'Abraham ont été pour celles du 300^e. Un engagement gouvernemental assorti d'un budget de 70 M\$, rappelle-t-il.



M. Jean-Paul L'Allier,
maire de Québec

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC EST DEVENUE INDISPENSABLE

« La Commission fait tellement un excellent travail de sensibilisation des citoyens envers leur capitale qu'il ne viendrait à personne l'idée d'en souhaiter la disparition », soutient au cours d'une entrevue le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier. « Elle joue admirablement son rôle. » Il est convaincu que sans cet organisme, nous ne pourrions pas aujourd'hui admirer le réaménagement monumental de la colline Parlementaire.

Depuis 10 ans, Québec trouve graduellement la place qui revient à une capitale. Comme destination touristique, c'est un produit dont la qualité rallie tous les commentaires. Les visiteurs ne cessent d'en vanter la beauté, la sécurité, la propreté et l'accueil chaleureux.

Le maire L'Allier raconte, à titre d'exemple, que dernièrement il a reçu une délégation d'une centaine de membres du Collège des avocats plaideurs des États-Unis. Impressionnés par tant de charmes, ils ont promis de revenir. Les maires de Toronto et de Chicago admettent eux aussi qu'ils sont étonnés par la beauté de Québec.

Équipe de visionnaires

Il apprécie depuis 10 ans la façon de travailler de l'équipe de la Commission. Dotée d'une vision globale, ces gens savent où ils vont. De plus, l'organisme a évité le piège des grosses structures en demeurant une équipe à l'échelle humaine. « Ils sont des partenaires exemplaires de la Ville de Québec et nous avons mis nos ressources ensemble, de façon intelligente, pour réaliser des choses en commun. »

M. L'Allier précise cependant qu'il n'a jamais vu la Commission comme un compte de banque pour le développement de la ville. Tout comme la Ville a participé financièrement aux projets de l'organisme, sans dépenser plus que ce qu'auraient coûté des travaux similaires ailleurs dans la ville.

Le maire de Québec déplore par contre le fait que depuis quelques années la Commission soit étouffée en termes de ressources financières. Il ne préconise pas qu'on la dote d'un budget faramineux, mais elle devrait au moins pouvoir maintenir le niveau de ses dépenses. Les besoins eux, ne diminuent pas. Il souligne que le gouvernement fédéral accorde une moyenne de 30 \$ par habitant à sa Commission de la capitale nationale, à Ottawa; ici, c'est à peine 2 \$ par citoyen du Québec.

Il révèle que le socle du monument à Samuel De Champlain, sur la terrasse Dufferin, nécessite des travaux de réparation.

La Commission est dans l'incapacité d'y procéder pour 2008, faute d'argent. Il identifie ce manque de fonds comme étant le seul point faible de l'organisme.

Souhait pour le 10^e anniversaire

Comme ce 10^e anniversaire démontre clairement que la Commission mérite un statut d'indépendance et de permanence, il souhaite qu'elle relève directement de l'Assemblée nationale, et non d'un ministère. Cela la placerait au-dessus des lignes de partis politiques, tout en associant les députés de toutes les allégeances politiques à ses orientations.

« Ce serait un beau geste de reconnaissance du gouvernement en place à l'endroit du formidable travail accompli par la Commission », affirme M. L'Allier. En procédant ainsi, Québec accorderait à sa Commission de la capitale nationale un statut et une importance identiques à ceux que le gouvernement fédéral attribue à la sienne. Il rappelle d'ailleurs qu'il y a 10 ans, la députée libérale M^{me} Margaret F. Delisle s'était faite porteuse de cette idée qu'il prônait lui aussi.

Le maire de Québec perçoit négativement le point de vue de certains concernant une fusion de la Commission de la capitale nationale du Québec avec le Bureau de la Capitale-Nationale. Les deux organismes ont leurs raisons d'exister, mais leur mission respective diffère carrément l'une de l'autre. La première intervient au niveau des fonctions imparties à toute capitale tandis que le Bureau de la Capitale-Nationale s'attaque à la diversification de l'économie régionale.

BELLE DE NUIT COMME DE JOUR!



Le Musée national des beaux-arts du Québec resplendit nuit et jour.

L'audacieux programme de mise en lumière des plus beaux monuments et sites de l'agglomération québécoise éblouit. Lancé en 1998, ce plan s'étale sur 10 ans et transfigure déjà, à mi-chemin, les nuits de Québec. Petit à petit, Québécois et visiteurs réalisent que leur capitale devient aussi belle de nuit que de jour.

Le Plan lumière pour la capitale se développera jusqu'en 2008, juste à temps pour le 400^e anniversaire de la fondation de Québec. On aura alors réalisé, avec des partenaires, une trentaine d'interventions sur les immeubles les plus significatifs de la capitale.

Quand la nuit tombe sur Québec, on peut déjà découvrir les nouvelles facettes nocturnes de monuments et de sites importants comme, entre autres : l'Hôtel du Parlement, le Fairmont Le Château Frontenac, le Musée national des beaux-arts du Québec, le cap Diamant, les portes Saint-Louis, Kent et Saint-Jean et des églises comme Notre-Dame-de-la-Garde, St-Michel-de-Sillery ou Notre-Dame-de-Foy.

Au Québec, l'hiver et sa noirceur hâtive se prolongent durant plusieurs mois. Ce programme de beauté nocturne encourage les Québécois à déambuler dans leur ville le soir et séduit également les visiteurs. Il constitue donc aussi un produit à saveur touristique. Si les visiteurs demeurent une demi-journée de plus pour admirer Québec la nuit, cela se traduit par des retombées annuelles de plusieurs dizaines de millions de dollars.

De nouveaux partenaires seront sollicités d'ici 2008 pour poursuivre le programme. La colline Parlementaire demeure toujours dans la mire de la Commission, mais d'autres projets visent notamment l'anse du parc de la Chute-Montmorency et le Trait-Carré de Charlesbourg. Des maires en région font aussi connaître leur intérêt envers ce radieux outil de mise en valeur.

Les mises en lumière ont amené la Commission à se doter d'un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). Il s'agit d'un plan unique au monde qui se veut à la fois un outil d'embellissement et un générateur d'économie d'énergie. Par ailleurs, l'organisme caresse toujours le projet de s'associer à l'Université Laval pour mettre en place une chaire de lumière urbaine nordique.



M. Serge Filion,
directeur de l'aménagement et de l'architecture
à la Commission

Directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la capitale nationale du Québec, M. Serge Filion résume en deux maximes lapidaires les ferments du flamboyant succès de l'organisme : « Tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. » et « Pas d'action sans réflexion et pas de réflexion sans action. »

En 10 ans, le cœur de la capitale s'est métamorphosé. La Commission s'est attaquée avec patience à une tâche colossale. À titre d'exemple, le réaménagement de la colline Parlementaire a été partagé en sept phases. On a ainsi mis en pratique des plans d'intervention à court terme, mais dans une vision à long terme.

DES INTERVENTIONS DONT LA BEAUTÉ FAIT L'UNANIMITÉ

La beauté des interventions de la Commission rallie tout le monde, non sans raison. Rien n'est laissé au hasard. L'organisme a consulté les meilleurs spécialistes et analysé ce qui se fait ailleurs avant de rédiger sa politique du patrimoine et son guide d'intervention. Le respect de ces critères est une norme indéniable pour tous ceux qui travaillent pour et avec la Commission.

Le résultat est fulgurant sur tous les plans. On a embelli la ville et redonné aux citoyens des espaces piétonniers qui étaient disparus au profit de l'automobile. En plus, cela rapporte sur le plan économique. Des investissements de 17 M\$ par la Commission et ses partenaires, dans le secteur de la place D'Youville et du boulevard René-Lévesque, ont incité le secteur privé à y injecter plus de 250 M\$ jusqu'à maintenant.

D'ailleurs, note M. Serge Filion au cours d'une entrevue, des études démontrent qu'une ville qui s'embellit peut voir son évaluation financière hausser de 10 à 12 %. L'impact économique est donc indéniable.

Pouce vert

La capitale de demain sera encore plus belle, plus verte, parole de M. Serge Filion : « On y a planté 2 000 arbres et ce n'est pas fini. Attendez qu'ils soient plus que centenaires comme les ormes de la Grande Allée, mis en terre sous le règne du premier

ministre Henri-Gustave Joly de Lotbinière à la fin du 19^e siècle. »

La Commission dispose d'une petite équipe « capable de faire des miracles » pour réaliser de grands projets. L'atout, comme l'explique M. Filion, c'est qu'on est loin d'y travailler en vase clos. Au contraire, on s'entoure d'universitaires, de spécialistes de l'environnement, de firmes spécialisées, d'architectes et autres de Québec, de Montréal et d'ailleurs. Il décrit ce processus d'interaction comme étant une chaîne de production de la beauté qui passe de la conception à la réalisation.

Vision

Quand on lui demande ce qui l'impressionne le plus durant ces 10 ans, il réfléchit et répond, sûr de lui : « Nous avons démontré que c'est possible d'embellir et d'enrichir une ville. Si cela s'est fait à Québec, ça peut se faire partout. » Il ne cache pas caresser ce rêve.

« Nous avons créé une école de pensée susceptible de convaincre les gouvernements qu'en intervenant ensemble et en protégeant ce qui est beau, on améliore ce qui est laid. Si cela se généralise à travers le Québec, on enrichira la province et on rendra les gens plus heureux. L'environnement a un impact sur les citoyens et ce qui a été mis en pratique sur la colline Parlementaire devrait être appliqué de façon universelle. »



L'art pictural a transformé des piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency en jardin de couleurs et de rêves.

DES MURS DE LA CAPITALE RACONTENT

La magie des fresques murales en trompe-l'œil agit à tout coup. Si bien que les quinze fresques, réalisées sur les deux rives de la communauté métropolitaine de Québec, font parler autant de grands murs aveugles que leurs dizaines de milliers d'admirateurs. De nombreux projets sont dans les cartons de la Commission de la capitale nationale du Québec. Ils seront notamment réalisés pour les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de Québec en 2008.

Six ans après l'introduction à Québec de cette forme d'art public, l'impact dépasse largement la région métropolitaine. On en parle dans les guides touristiques et il s'est créé ici une nouvelle expertise dans cet art visuel.

C'est à Lyon en 1997 que la Commission prend conscience de la puissance de l'art du trompe-l'œil pour promouvoir l'histoire. *La Fresque des Québécois*, à l'entrée de Place-Royale, devient la première œuvre du genre ici et fait école. Aussi appréciée des résidents que des touristes, elle raconte la capitale à travers quatre siècles d'histoire.

Celles qui suivent remportent toutes le même succès populaire. Là, comme dans toutes ses autres interventions, la Commission ne laisse

rien au hasard. Elle compte sur le soutien de comités scientifiques chargés d'accompagner les concepteurs dans l'idéation, la recherche de thèmes originaux et l'association d'artistes québécois.

La Commission ne s'est pas contentée de faire naître un nouvel art pictural à Québec. Elle a contribué au transfert d'expertise pour des artistes québécois. En 2001, la murale dépeignant la vie du Cap-Blanc est le premier ouvrage de Murale Création, un groupe franco-québécois issu de la collaboration de l'atelier lyonnais Cité de la Création et du groupe québécois SautOzieux Création.

La réussite et les foules admiratives sont toujours au rendez-vous. À titre d'exemple, on ne tarit pas d'éloges devant la transformation de piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency en jardin de couleurs et de rêves. Les fresques murales offrent des scènes plus vraies que nature grâce au souci du détail et aux couleurs, un peu partout dans l'agglomération de la capitale : Place-Royale, Vieux-Québec, les quartiers du Petit-Champlain, de Saint-Roch et de Limoilou, ainsi qu'à Lévis et à Beauport.

LE RAPPEL, UN REPÈRE IDENTITAIRE POUR L'HUMANITÉ

Notre devise l'affirme haut et fort : « Je me souviens ». En ce sens, la commémoration revêt une importance singulière. Elle nourrit la mémoire collective d'un peuple quant aux personnages, aux événements et aux lieux qui marquent son histoire.

La Commission accomplit régulièrement des gestes pour sensibiliser les Québécois aux événements et aux personnalités qui ont marqué leur histoire. Certains sont à caractère politique, d'autres à caractère historique ou culturel. Que l'on se rappelle, à titre d'exemple, la cérémonie soulignant le 10^e anniversaire de la mort de René Lévesque, le monument commémoratif dédié à Louis-Joseph Papineau ou l'installation d'un buste de Jean Paul Lemieux, dans la côte de la Montagne.

La colline Parlementaire est devenue le lieu le plus prestigieux pour accomplir des gestes commémoratifs. La promenade des Premiers-Ministres et la zone culturelle de ce secteur de la ville en témoignent. La Commission entend d'ailleurs s'allier à des partenaires désireux d'inscrire dans le paysage urbain des points



CCNQ, Jean-Pierre Sarrail

de repère majeurs pour notre mémoire collective, comme ce fut le cas avec plusieurs communautés culturelles, sur la rue D'Auteuil.

Tout de même, c'est à travers toute la ville que la Commission souligne depuis 10 ans des faits historiques, notamment par l'installation ou la restauration de 31 monuments et la pose de 12 plaques commémoratives. De plus, on prévoit profiter des fêtes du 400^e anniversaire de Québec pour rendre hommage aux fondateurs des villes à l'origine de la nouvelle agglomération constituée par les fusions.

Le monument commémoratif dédié à Louis-Joseph Papineau, situé devant l'Hôtel du Parlement, rend hommage à ce grand Québécois orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada pendant plus de 20 ans, entre 1815 et 1838.

La Commission utilise d'autres moyens aussi, comme la série *Au tribunal de l'Histoire*. Ces soirées-spectacles, présentées en collaboration avec le Musée de l'Amérique française, sont des représentations à la fois théâtrales, musicales et historiques auxquelles participent comédiens et spectateurs. En 2002, elle a publié une excellente série de 34 chroniques en collaboration avec le quotidien *LE SOLEIL*.



© 2008 Jean-Pierre Lacroix

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC VOUS REDONNE LE FLEUVE

Fermez les yeux et imaginez-vous en 2008, sur le premier segment de la promenade Samuel-De Champlain que la Commission de la capitale nationale du Québec vient d'inaugurer. Choisissez votre activité : balade sur la plage, mise à l'eau d'une embarcation, observation des oiseaux, pêche sur les quais, excursion en voilier, randonnée à bicyclette, marche ou pique-nique. Enfin, après des décennies d'attente, vous pouvez vous réapproprier le fleuve Saint-Laurent, au cœur de l'agglomération métropolitaine de Québec.

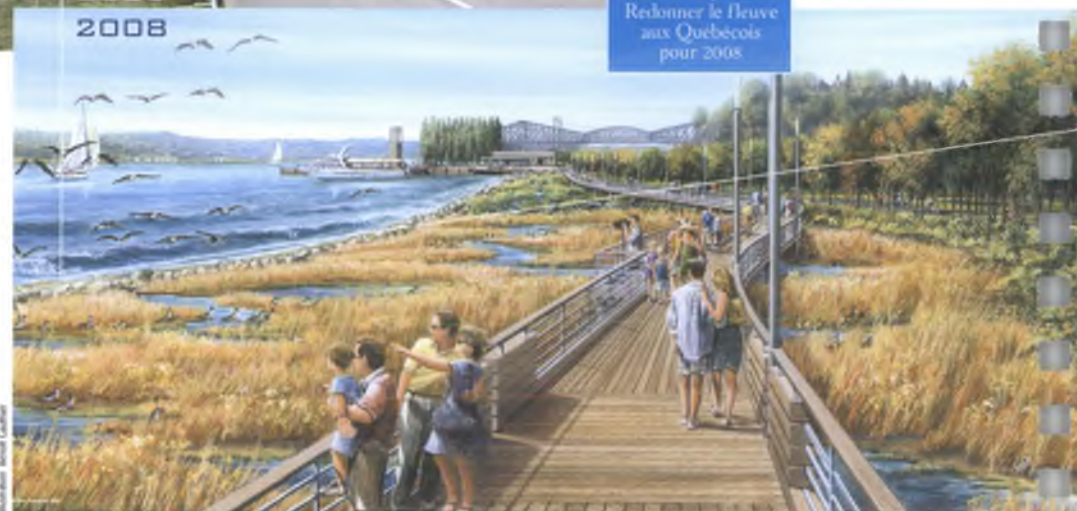


Illustration : René Gauthier

Pour aller de l'embouchure de la rivière Cap-Rouge à la côte de l'Église, les moyens de transport foisonnent : voiture, bicyclette, patin et navette fluviale d'une rive à l'autre. Laissez-vous emballer par ce parc récréotouristique et ses fabuleux paysages dignes de la capitale nationale.

Admirez ce nouveau parcours où la nature reprend sa place prédominante. De multiples contacts directs avec l'eau vous sont proposés. Tout au long du rivage, de nouveaux paysages vous font revivre l'effervescente atmosphère que nos ancêtres ont vécu en bordure du fleuve.

Des stations, judicieusement parsemées le long du parcours vous invitent à la détente, à la découverte d'un nouveau monde :

Du Jardin : pour arpenter un jardin de sculptures, redécouvrir la maison des Jésuites, pique-niquer dans un parc floral ou flâner le long d'un canal;

Victoria : pour courir au-dessus du marais, pédaler en humant l'air du large, lire à l'ombre d'un pin géant ou découvrir un campement amérindien;

Sillery : pour déjeuner au bord du fleuve Saint-Laurent, siroter à la cadence des voiliers ou déambuler au rythme des marées.



Illustration : David Gauthier

LA PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN, UN CADEAU D'UNE CAPITALE

Avec la promenade Samuel-De Champlain, la Commission de la capitale nationale du Québec entreprend la réalisation d'un projet de grande envergure que les générations futures apprécieront au même titre que les plaines d'Abraham l'ont été depuis 1908. Les travaux de 70 M\$, échelonnés sur une période de trois ans, redonneront le fleuve aux Québécois, juste à temps pour les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, en 2008.

Lors de l'annonce du budget alloué à la Commission, le premier ministre Jean Charest a d'ailleurs souligné le fait que le réaménagement du littoral s'inscrit en continuité avec le legs des plaines d'Abraham, reçu lors du 300^e anniversaire de Québec. Ce projet, a-t-il expliqué, constitue pour la population du Québec un héritage patrimonial du gouvernement à ses citoyens. Il consolidera les bases de Québec comme ville internationale dynamique et contribuera à la hisser au rang d'une capitale où se conjuguent modernité, créativité et savoir.

Québec doit en effet son existence au fleuve et c'est ce « chemin qui marche » qui a contribué à son développement et fait de la capitale un carrefour international. Dans trois ans, la population et les touristes pourront enfin redécouvrir la proximité de ce majestueux cours d'eau et accéder à son rivage.

Le projet est gigantesque : de multiples interventions sur près de 10 km, de l'anse aux Foulons (à proximité des installations portuaires) jusqu'à la marina de Cap-Rouge à l'ouest. On parle plus précisément de restauration des berges, de transformation du boulevard Champlain en promenade urbaine et son déplacement vers la falaise sur une distance de 750 m, de création d'un chapelet d'accès publics au fleuve, d'aménagement d'un marais d'environ 50 000 m² entre le fleuve et le boulevard avec une promenade piétonne, dont 500 m sont sur pilotis au-dessus de ce plan d'eau.

Travail de titan

C'est un projet considérable reconnaît le président et directeur général de la Commission, M. Pierre Boulanger. En fait, c'est là le plus gros chantier jamais mis en branle par l'organisme. À réaliser en surplus en peu de temps, à travers toutes les autres interventions de son équipe. L'inquiétude quant au résultat est cependant loin de le préoccuper. Là encore, on travaillera par étapes et en collaboration avec des partenaires.

Directeur de l'aménagement et de l'architecture, M. Serge Filion abonde dans le même sens. Le secret, dit-il, c'est le partenariat et on entend y recourir davantage dans le réaménagement du littoral du fleuve Saint-Laurent. Puis, s'empresse-t-il d'ajouter, ce n'est pas un projet improvisé.

La Commission y cogite en effet depuis plus de cinq ans avec des partenaires comme les Villes de Sillery, Sainte-Foy et Québec, la Communauté urbaine de Québec et le ministère des Transports. Dès le départ, les gens ont convenu de la nécessité de transformer le boulevard Champlain en boulevard urbain, de décontaminer les terrains et de redonner l'accès au fleuve. « Il nous a fallu cinq ans d'énergie opiniâtre pour enfin pouvoir concrétiser ce projet rassembleur que deux gouvernements ont maintenant entériné. » C'est un cadeau que la population du Québec se fait, un cadeau dont la Commission a été la promotrice infatigable.



CCND / Denis Angers

M. Denis Angers,
directeur de la promotion et des communications
de la Commission

Tout ce qui a été réalisé en 10 ans est incroyable. « Je vis dans le quartier, je le constate tous les jours, et malgré tout j'en suis toujours impressionné. Nous avons accompli des miracles avec pas grand-chose », déclare M. Denis Angers, directeur de la promotion et des communications à la Commission. Il ajoute que si Champlain revenait, il serait sûrement très fier de constater ce que les Québécois ont fait comme société avec son Abitacion et son poste de traite.

Pour lui, l'incroyable réussite de la Commission repose d'abord sur une équipe extraordinaire. « Nous avons eu la chance de partir d'un terrain vierge et de toujours pouvoir compter sur des idéateurs, des visionnaires animés par une passion folle pour Québec. »

CHAMPLAIN PEUT ÊTRE FIER DE SON HÉRITAGE

Membre du groupe depuis sa création et historien de formation, M. Angers insiste sur la capacité de la Commission de regrouper des gens issus de divers milieux. Ces gens ont en commun un objectif bien précis pour accomplir leur mandat d'embellissement et de promotion de la capitale nationale : des interventions de qualité et durables.

Si on donne à Québec l'allure d'une vraie capitale avec ses places, ses parcs, ses monuments, ses murales et ses illuminations, le travail accompli va bien au-delà du visuel. On incite les Québécois à découvrir leur capitale et son histoire qui gravent dans les faits celle de l'Amérique française.

Pôle majeur

Québec fut le centre névralgique d'un empire, celui de la Nouvelle-France. La mère patrie contrôlait alors tout l'Est du Canada et près de la moitié du territoire actuel des États-Unis. Son territoire s'étendait du golfe Saint-Laurent aux Grands Lacs, et de la Baie d'Hudson à la Floride. Québec continua de prospérer même après la fin de cet empire en devenant capitale du Bas-Canada et en demeurant la porte d'entrée du Nouveau Monde.

La Commission a pour mission de mieux faire connaître à l'ensemble des citoyens la richesse de cette histoire, peuplée de femmes et d'hommes exceptionnels qui ont bâti un pays à leur mesure. Elle intervient de plusieurs façons pour y parvenir : circuits de découvertes, exploitation de l'Observatoire de la Capitale, conférences, publications et autres. On fait preuve aussi d'ouverture envers les Premières Nations, les communautés culturelles et les autres ethnies, notamment en leur consacrant des places et des monuments.

Le résultat est là. Des sondages démontrent que les Québécois ont de plus en plus une bonne connaissance de leur histoire et de leur capitale nationale. Il faut du temps, faute de moyens financiers à la hauteur de la besogne, souligne M. Angers. « Nous avons un grand clou et un petit marteau, mais nous sommes patients. De plus, nous nous assurons de bien viser ce clou en optant pour des projets bien ciblés, marquants et livrés à temps. »

LA CAPITALE, PARTOUT AUTOUR DE VOUS AVEC SES LIVRES

Saviez-vous que la plupart des Anglais n'étaient pas des Anglais? Voilà un des mythes anciens que brise la plus récente publication de la Commission de la capitale nationale du Québec. Lancé en partenariat avec les Éditions Sylvain Harvey, à l'occasion du dernier Salon international du livre de Québec, l'ouvrage retrace l'exceptionnelle contribution à Québec de milliers d'Anglophones.

Les Anglos : La face cachée de Québec, Tome 1, 1608-1850, est le huitième ouvrage de la collection *La bibliothèque de la capitale nationale*. L'auteure Louisa Blair y raconte que si les anglophones et les francophones se sont battus entre eux, ils ont aussi appris la langue de l'autre; parfois, ils sont tombés amoureux et ont fondé des foyers, unissant deux cultures. Le second tome paraîtra à l'automne 2005.

La 6^e édition du *Guide historique et touristique de la ville de Québec*, complètement remaniée, fut également présentée lors du

Salon international du livre de Québec. Disponible aussi en anglais, cette publication de 200 pages, abondamment illustrée, propose un voyage dans l'espace et le temps aux visiteurs désireux de découvrir la capitale nationale dans ses moindres détails. Il est le fruit d'une collaboration avec la Société historique de Québec.

En fait, la Commission de la capitale nationale du Québec propose une bonne trentaine de titres dans trois collections qui lui sont propres : *La bibliothèque de la capitale nationale*, *Fleurdelisé* et *Documents*. Ces livres traitent de la capitale, de son histoire

et des enjeux auxquels elle doit faire face. Les collections s'enrichissent depuis 10 ans et vont au-delà de la capitale. Ainsi, on prévoit la publication d'un ouvrage qui racontera l'histoire de Lévis à travers les siècles.

Une panoplie de dépliants, de brochures et de documents audiovisuels complètent la gamme. Ils servent à mieux faire connaître la capitale et la Commission elle-même auprès du grand public. Seule ou en association avec d'autres maisons d'édition, la Commission a la réputation de publier des œuvres rigoureusement documentées, généreusement illustrées et de présentation soignée.



Les publications de la Commission sont toujours très appréciées pour leur qualité et leur rigueur.



CÉCILE BÉGIN

UNE COMMISSION PROTECTRICE DES GRANDS ESPACES VERTS

La Commission de la capitale nationale du Québec gère 14 parcs et espaces verts dont la superficie totale dépasse les 100 hectares. Selon M^{me} Hélène Turcotte, directrice des affaires administratives, 2 M\$ de son budget de quelque 15 M\$ ont d'ailleurs été consacrés à ce poste en 2004-2005, dont 900 000 \$ pour payer les seules taxes foncières municipales. Des interventions majeures au domaine Cataraqui ont nécessité quant à elles des déboursés de 280 000 \$.

La mise en valeur des parcs urbains contribue à la beauté naturelle de Québec. En fait, plusieurs de ces parcs et de ces domaines caractérisent la capitale du Québec comme une ville riche en patrimoine naturel. On peut penser plus particulièrement au parc du Bois-de-Coulonge, aux parcs de la Francophonie, de l'Amérique-Française et de l'Amérique-Latine, aux domaines de Maizerets et Cataraqui et au boisé des Compagnons-de-Cartier.

Conformément à son plan vert et bleu, la Commission entend d'ailleurs participer à toutes les actions visant à préserver les espaces naturels remarquables de la communauté métropolitaine de Québec, sur les deux rives du Saint-Laurent. Elle a identifié à cet effet une ceinture verte autour de la capitale et dressé une liste non exhaustive des écosystèmes forestiers exceptionnels et des boisés dignes d'intérêt. Certains des grands espaces sont menacés par l'urbanisation.

Situé au 1215, chemin Saint-Louis, le parc du Bois-de-Coulonge constitue sans contredit le joyau des parcs gérés par la Commission.

En 2001, elle a acquis le boisé des Compagnons-de-Cartier. C'est le vestige d'une forêt beaucoup plus vaste qui a graduellement disparu au profit de l'agriculture et de l'urbanisation. Le boisé couvre aujourd'hui une superficie de 14 hectares au centre de la Pointe-de-Sainte-Foy.

Séparé du boisé des Compagnons-de-Cartier par l'échangeur du chemin des Quatre-Bourgeois, le boisé de Marly appartient au ministère de l'Environnement du Québec. La qualité et la diversité biologique de cette forêt urbaine lui ont valu d'être classée « aire protégée » selon les critères de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et de devenir ainsi l'un des rares boisés urbains du Québec à jouir d'un tel statut.

UN OBSERVATOIRE SPECTACULAIRE

Découvrez la capitale nationale en famille ou entre amis du plus haut sommet de la ville, au cœur de la colline Parlementaire. Situé à 221 mètres d'altitude (725 pieds), l'Observatoire de la Capitale offre en toutes saisons une vue imprenable sur Québec et sa région, à travers d'immenses baies vitrées.

L'Observatoire de la Capitale est aménagé au 31^e étage de l'Édifice Marie-Guyart (complexe G), juste derrière l'Hôtel du Parlement. Plus d'un demi-million de visiteurs y ont découvert à ce jour le panorama saisissant de 360 degrés qu'il offre sur Québec, ville du patrimoine mondial. À la fois centre d'exposition et d'interprétation, c'est un lieu vivant, dynamique et de découverte de la capitale.

Le centre d'interprétation de l'Observatoire de la Capitale rend la contemplation du paysage active et vivante. Il propose des visites commentées et des forfaits thématiques sur le patrimoine militaire, religieux et architectural en partance de ce poste d'observation.



Du ciel de Québec, les splendeurs de la capitale nationale impressionnent encore plus.



Une visite à l'Assemblée nationale du Québec fait partie de certains circuits touristiques proposés par le programme Découvrir la capitale nationale de la Commission.

DÉCOUVREZ LA CAPITALE NATIONALE À PIED

Au fil des ans, la Commission de la capitale nationale du Québec a multiplié les activités de découverte et de connaissance de Québec, notamment en regard de son statut de capitale historique et politique. Son programme *Découvrir la capitale nationale* se compose de treize circuits pédestres guidés.

Ces visites peuvent durer 2, 3, 5 ou 6 heures, selon le circuit choisi. Chacun parle de Québec, de son histoire ou de sa petite histoire. Les thèmes abordés sont : l'art; la culture et la vie quotidienne; la démocratie et le système politique; la géologie; l'horticulture; la médecine et la recherche médicale; les ouvrages militaires et la science.

Découvrir la capitale nationale peut être qualifié de programme pédagogique. Il vise à faire connaître l'histoire des institutions démocratiques ainsi que les différents aspects culturels et scientifiques de la capitale. Il est adapté au cheminement pédagogique des divers groupes.

Un volet de ce programme s'adresse plus particulièrement aux élèves, aux immigrants et au personnel enseignant. La Commission

offre même un transport subventionné pour aider les élèves à venir visiter leur capitale. À ce jour, plus de 100 000 jeunes ont profité du programme *Découvrir la capitale nationale*.

La Commission contribue à la diffusion d'une meilleure connaissance de la capitale nationale par la publication de documents. Le circuit de la colline Parlementaire fait partie de ce groupe. On y découvre que ce secteur de la ville est un véritable livre d'histoire à ciel ouvert.

Un autre dépliant intitulé *Une visite capitale* (publié en anglais également) propose un circuit pour découvrir à pied les immeubles, les monuments et les grands espaces verts qui font de la colline Parlementaire un incontournable de toute visite de Québec. On peut se le procurer dans les kiosques touristiques.

D'autres moyens de communication sont aussi mis en œuvre par la Commission, comme les conférences, les colloques, les campagnes publicitaires et les expositions. À titre d'exemple, *Une capitale sur la colline*, une exposition localisée dans le corridor reliant Place-Québec à l'édifice Marie-Guyart, tout près de l'Hôtel du Parlement. L'histoire de Québec et l'évolution de son architecture y sont présentées en 15 tableaux.

UN PLAN TRIENNAL POUR UNE GESTION RESPONSABLE

La Commission de la capitale nationale du Québec ne laisse rien au hasard. Grâce à un plan triennal, elle prévoit toujours les projets pour lesquels elle consacrera ses ressources humaines et financières. Celui qui débute cette année prend une dimension toute particulière, car il conduira au 400^e anniversaire de Québec, en 2008.

Forte de ses résultats obtenus depuis 10 ans, la Commission n'entend pas ralentir la cadence. Ses interventions remarquables sur le territoire de la capitale se poursuivront. De nombreux partenaires seront sollicités pour monter à bord du train du réaménagement de la cité fondée par Champlain en 1608.

Bien sûr, le parachèvement de la colline Parlementaire se classe parmi les priorités : Grande Allée entre le cours du Général-De Montcalm et la rue Cartier; le pourtour des édifices Laurendeau et Panet; la mise en lumière des édifices de la Grande Allée; le réaménagement des parcs de la Francophonie et de l'Amérique-Française ainsi que des abords du Grand Théâtre de Québec, entre autres.

Dès sa création, la Commission s'est intéressée à l'aménagement des portes d'entrée et des voies d'accès qui conduisent au cœur de la capitale. Elle est associée au ministère des Transports et aux autorités locales pour ces travaux. Les projets mis de l'avant, comme le boulevard Duplessis, tiennent compte de la sécurité, de la fluidité du réseau routier, de l'aspect esthétique et emblématique caractéristique des paysages de la capitale.

On aimerait bien, d'ici 2008, poursuivre le réaménagement du boulevard Duplessis; développer un concept global de requalification du littoral de Beauport; requalifier le paysage de la tête des ponts de Québec; amorcer les plans et les devis du réaménagement du boulevard Laurier et également de la porte d'entrée de l'est, dans le secteur de Boischatel.

Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts ne seront pas laissés pour compte. Dès cette année, on amorcera l'aménagement du boisé Irving où se trouvent des arbres centenaires. La Commission et la Ville de Québec s'associeront pour la construction d'un lien piétonnier sécuritaire entre les boisés des Compagnons-de-Cartier et de



En début d'année, la communauté italienne de Québec a fait don à la Ville de Québec et à la Commission de la capitale nationale du Québec d'un buste de Dante Alighieri, poète florentin dont l'œuvre est universelle.

Marly. Un partenariat est prévu aussi avec la Ville de Lévis pour élaborer un concept de mise en valeur du site de l'usine L'Hoir.

Il va de soi que la réalisation de tous ces projets et des autres non mentionnés est toujours liée à l'obtention des budgets qui y sont rattachés.



Les employés de la Commission de la capitale nationale du Québec, en 2003-2004

NOS EMPLOYÉS

La Commission de la capitale nationale du Québec contribue depuis 10 ans à la croissance de la fierté des Québécois envers leur capitale nationale et leur histoire. Son équipe, somme toute fort restreinte et dotée de ressources financières modestes, accomplit des tâches magistrales qui émerveillent toute la population. Pour rendre hommage à ces gens en ce 10^e anniversaire, en voici la liste :



Photo des employés en 2001-2002

Les employés actuels de la Commission :

Denis Angers • Julie Aubé • Suzanne Aubé
 • Hervé Bélanger • Marc Bertrand
 • Karine Blouin • Pierre Boulanger
 • Patricia Brochu • Joane D'Auteuil
 • Robert D'Entremont • Marie-Josée Deschênes
 • Jennifer Dion • Serge Filion • Josée Giguère
 • Evelyne Gilbert • Nicolas Giroux
 • Christian Gosselin • Hélène Jean
 • Jean Jobin • France Laplante
 • Eddy Lapointe • Annie Laprise
 • Suzanne Lavoie • Mélissa Lepage Fillion
 • Lucille Lord • Martine Mailloux
 • Nathalie Martel • Chantal Michaud
 • Lucette Patry • Maryse Pineau
 • Philippe Plante • Louise Plourde
 • Jean-Philippe Servant • Christian Sommeillier
 • Eve-Marie St-Pierre • Solange Thivierge
 • Isabelle Tremblay • Éric Turcotte
 • Hélène Turcotte • SolangeTurcotte



Photo des employés en 2002-2003

Et ceux qui y sont passés depuis les débuts de la Commission :

Marie Asselin • François Aubertin
 • Anick Baron • Alain Bélanger
 • Huguette Bertrand • Pierre Bertrand
 • Maryse Bisson • Nicole Bolduc • Lise Bossé
 • Simon-Pierre Bouchard • Marilyn Boucher
 • Pascal Boucher • Pierre Boucher
 • Caroline Bouffard • Patrick Cathelain
 • Jacqueline Corriveau • Élisabeth Côté
 • Liliane Couillard • Liliane Décoste
 • Nicolas Demers • André Desbiens
 • André Dion • Céline Dufresne
 • Carole Dumas • Isabelle Forcier
 • Julie Fournier • Pierre Fournier
 • Jean-Laval Gagné • Richard Garneau
 • Michelle Gelly • Julie Gendron
 • Gérald Grandmont • Valérie Grenier
 • Louis-Charles Guillemette • Antoine Hébert
 • Jacques Joli-Cœur • Mathieu Jolin
 • Maud Joubert • Jocelyn Jutras • Alain Labbé
 • Rachel Labonté • Richard Lacasse
 • Francine Lacroix • Jean-Louis Lafond
 • Lyse Lafrenière • Sandy Lebrun
 • Andrée Lemelin • Pierre Mainguy
 • Bruno Malouin • Nathalie Martin
 • Loren McCabe • Isabelle Mercier
 • Jean-Julien Mercier • Hélène Michaud
 • Mickael Monget • Gabrielle Ness
 • Karine Noël • Martin Noël • Joan Normand
 • Marie-Lison Otis • Gaston Ouellet
 • André Parent • Caroline Patry • Louis Perreault
 • Line Pineau • Gilles Plamondon
 • Isabelle Plante • Scott Pottruff • Claire Proulx
 • Claude Provencher • Marie-Michelle Racine
 • Ginette Rouleau • Pierre Roy • Renée Roy
 • Karine St-Onge • Denis Samson
 • Éric Sergerie • Patrick Tavan
 • Marie-France Thérien • Stéphanie Therrien
 • Serge Thibault • François Thibodeau
 • Geneviève Thiboutot • Simon Tremblay-Beaupré
 • Hugo Trottier

COUPS DE CŒUR

Nous avons demandé à six personnes quel était leur coup de cœur parmi les réalisations de la Commission de la capitale nationale du Québec au cours de ses 10 années d'existence. Voici leurs réponses ainsi que les raisons qui les justifient :

M. Jean Charest, premier ministre du Québec : la mise en lumière de l'Hôtel du Parlement, non seulement pour son attachement à cette institution, mais aussi pour la mise en valeur de sa riche architecture. Notre parlement, qui est magnifique à la lumière du jour, se révèle dans toute sa splendeur le soir venu.

M. Michel Després, ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale : le travail colossal que la Commission a accompli autour des immeubles de l'Assemblée nationale. Le résultat est magnifique.

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec : l'aménagement de la colline Parlementaire qui a permis de compléter ce qui avait été



Le Parlement en lumière

laissé en plan depuis des dizaines d'années. Il ajoute une cerise sur le gâteau de fête des 10 ans : le programme Découvrir la capitale nationale qui a permis jusqu'à maintenant à plus de 100 000 élèves de venir visiter Québec.

M. Pierre Boulanger, président et directeur général de la Commission : l'aménagement physique autour du parlement dont la beauté forme un prestigieux symbole de la démocratie.

M. Serge Filion, directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission : la transformation radicale du boulevard René-Lévesque et la réhabilitation de l'avenue Honoré-Mercier. Un boulevard à forte densité

de circulation est devenu une voie de communication urbanistique conviviale. Quand au second, il a obtenu le prix Honneur national, la plus haute distinction de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

M. Denis Angers, directeur de la promotion et des communications à la Commission : Louis-Joseph Papineau. Il a été l'âme pendant sept décennies de ce qu'on appelait à l'époque les « Canayens », mais l'histoire l'a sciemment caché pendant un siècle. La Commission de la capitale nationale du Québec lui a redonné la place qui lui revenait dans l'histoire des siens.

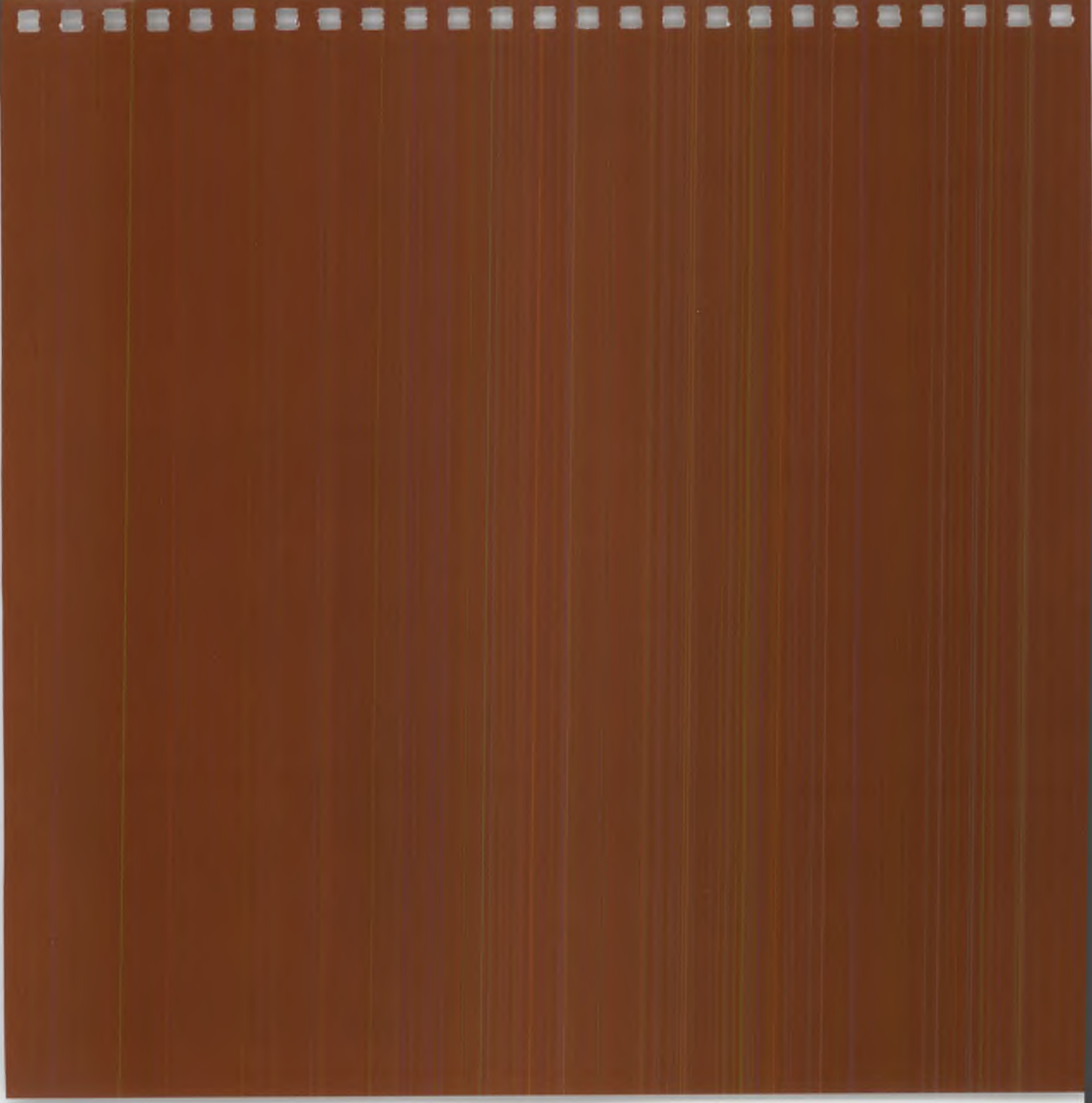


TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION AU MINISTRE RESPONSABLE DE LA COMMISSION	2	LE PLAN TRIENNAL 2005-2008	22
PRÉSENTATION DU MINISTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	3	L'aménagement et l'urbanisme	22
MOT DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL	4	<i>Le parachèvement de la colline Parlementaire</i>	22
PRÉSENTATION DE LA COMMISSION	6	<i>Le réaménagement des voies d'accès et des portes d'entrée de la capitale</i>	23
L'organigramme au 31 mars 2005	7	<i>La mise en lumière de sites et de bâtiments</i>	24
Le conseil d'administration tel que constitué le 31 mars 2005	8	<i>Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts</i>	24
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004-2005	10	<i>Le patrimoine religieux</i>	25
L'aménagement de la capitale	10	<i>Redonner le fleuve aux Québécois</i>	25
La promotion de la capitale	14	Le corridor du littoral	25
La fonction de conseiller de la Commission	16	La promenade Samuel-De Champlain	25
L'administration de la Commission	20	La promotion et le rayonnement de la capitale	26
		<i>La découverte de la capitale</i>	26
		<i>La connaissance de la capitale</i>	28
		<i>Le rayonnement de la capitale</i>	29
		<i>L'art public au service de la qualité de la ville</i>	30
		Conseiller le gouvernement	31
		Le maintien de l'actif	32
		LES ÉTATS FINANCIERS 2004-2005	35

**PRÉSENTATION
AU MINISTRE
RESPONSABLE
DE LA COMMISSION**

Monsieur Michel Després

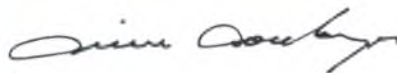
Ministre des Transports et ministre responsable
de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2005. Ce document rend compte des activités et du bilan financier de la Commission pour l'exercice 2004-2005 et présente le plan triennal de l'organisme pour la période 2005 à 2008, le tout en conformité avec la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et directeur général,



Pierre Boulanger

**PRÉSENTATION
DU MINISTRE
AU PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE**

Monsieur Michel Bissonnet
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous remettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2005.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale,



Michel Després



MOT DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après une année 2003-2004 qu'il a été convenu d'appeler « période de transition », l'année 2004-2005 a été marquée par la réalisation de nombreux projets d'aménagement et de promotion par la Commission de la capitale nationale du Québec, dont vous trouverez les détails dans les pages qui suivent, de même que par d'intenses travaux de planification et de préparation, notamment en rapport avec le projet de la promenade Samuel-De Champlain.



Déambulateur Nord – Place de l'Assemblée-Nationale

Un bon rythme de croisière a également été maintenu dans tous les programmes de la Commission, comme vous pourrez vous en rendre compte. Il est cependant aussi important de rappeler qu'au cours de l'année écoulée, les membres du conseil d'administration de la Commission ont fait état à plusieurs reprises de leurs préoccupations en rapport avec les arrangements budgétaires dont la Commission a fait l'objet, et qui nous demandent de multiplier les efforts de créativité et le développement de partenariat.

C'est cependant dans un autre registre que je désire attirer votre attention par ces remarques préliminaires, l'année 2005 marquant dix années d'intervention de la Commission qui ont fortement contribué à faire connaître et reconnaître le statut de Québec comme capitale nationale du Québec. Rappelons que c'est le 22 juin 1995 que l'Assemblée nationale a adopté la Loi sur la Commission de la capitale nationale, loi qui définit encore aujourd'hui ses mandats.

Je tiens tout d'abord à saluer le travail gigantesque qui a été réalisé par tous les employés et les membres du conseil d'administration de la Commission, passés et présents, et en particulier par mon prédécesseur, Pierre Boucher. Aux premiers



Phase 6 – Secteur des glaces – Place de l'Assemblée-Nationale

moments d'existence de la Commission, ils ont su faire preuve de vision et leurs efforts conjoints ont largement contribué à crédibiliser cette organisation et à lui insuffler les valeurs et les orientations qui l'animent encore aujourd'hui. Je tiens à leur exprimer à tous ma plus vive reconnaissance.

Dès le départ, la Commission s'est dotée d'un « plan de match » ambitieux et bien articulé autour de divers programmes qui constituent encore aujourd'hui l'épine dorsale de ses interventions. Ses efforts de requalification de la colline Parlementaire, de même que des accès à la capitale, la préservation de son patrimoine naturel et bâti, la commémoration des grands personnages politiques qui ont marqué son histoire demeurent toujours des priorités. Sans constituer un objectif en tant que tel, les répercussions économiques des gestes posés par la Commission sur l'économie de la capitale sont aussi importantes, puisque nous estimons à près de 211 millions de dollars le total des sommes qui ont été investies par la Commission et ses partenaires dans des réalisations ayant engagé la Commission au cours de cette décennie.

La Commission travaille à l'exécution de projets qui marquent le paysage de la capitale à moyen et à long termes. Elle doit donc faire

preuve de vision et de détermination pour atteindre ses objectifs, deux caractéristiques qui ont inspiré, par exemple, la réalisation des sept phases de travaux d'aménagement autour de l'hôtel du Parlement, en collaboration avec l'Assemblée nationale, qui ont débuté en 1997 pour s'achever au printemps 2005.

Dix ans d'intervention constituent aussi un bon moment pour marquer une pause et se poser un certain nombre de questions relatives à son mode de fonctionnement, ses objectifs et son rapport avec l'appareil de



Le personnel de la Commission en 2004-2005

l'État. Pouvons-nous faire mieux? Certaines priorités devraient-elles être remises en question? Gérons-nous de manière optimale? J'entends soulever ces questions, et bien d'autres encore, au cours de l'année qui vient et profiter de cette maturité qui nous échoit maintenant pour procéder à ce questionnement de manière franche et ouverte.

Par ailleurs, l'année 2008 qui pointe déjà à l'horizon, et l'occasion exceptionnelle que constituera le 400^e anniversaire de fondation de Québec, représentent une chance unique de démarrer notre deuxième décennie d'existence du bon pied. Déjà les projets se bousculent et l'intention annoncée par le gouvernement du Québec de léguer à la population un projet durable d'aménagement, notamment la promenade Samuel-De Champlain, nous insufflent une énergie nouvelle qui nous propulsera bien au-delà de cette année charnière.

En terminant, je veux redire tout l'enthousiasme que j'éprouve à diriger une équipe de professionnels dévoués et convaincus du mérite des objectifs que nous poursuivons. Sans leur ferveur et leur ténacité, la Commission n'aurait certes pas réussi à occuper la place qui est désormais sienne et qu'elle s'est forgée au cours de ces dix années.



François Lalonde

Les pelouses frontales de l'hôtel du Parlement

Enfin, la nouvelle dynamique qui s'est mise en place avec l'arrivée de huit nouveaux membres au sein du conseil d'administration de l'organisation donne déjà des résultats positifs, et laisse augurer de belle façon la réalisation des futurs projets qui nous seront confiés.

Je tiens donc à remercier encore une fois les membres du personnel de même que les membres du conseil d'administration

de leur appui constant. Leur confiance et leur détermination demeurent les meilleurs gages de nos succès.

Pierre Boulanger



Le comité de direction de la Commission est composé de Pierre Boulanger, Hélène Turcotte, Serge Filion et Denis Angers.

La Commission de la capitale nationale du Québec a été créée par une loi de l'Assemblée nationale le 22 juin 1995. Elle a pour mission de veiller à ce que la capitale soit aménagée et développée en mettant en valeur ses attributs de lieu central d'exercice du pouvoir politique et administratif, et de symbole de rassemblement des citoyennes et des citoyens du Québec. Elle en assure également la promotion.

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

Partenaire de l'aménagement, du développement et du rayonnement de la capitale, la Commission s'associe à divers organismes pour réaliser les plus grandes comme les plus petites interventions.

En vertu de sa loi, la Commission peut notamment, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et des équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et des jardins, des promenades, des monuments et des œuvres d'art, ce qui a amené la Commission à œuvrer pour la protection et la mise en valeur du capital vert et bleu de la capitale, notamment le littoral du Saint-Laurent;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;

- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

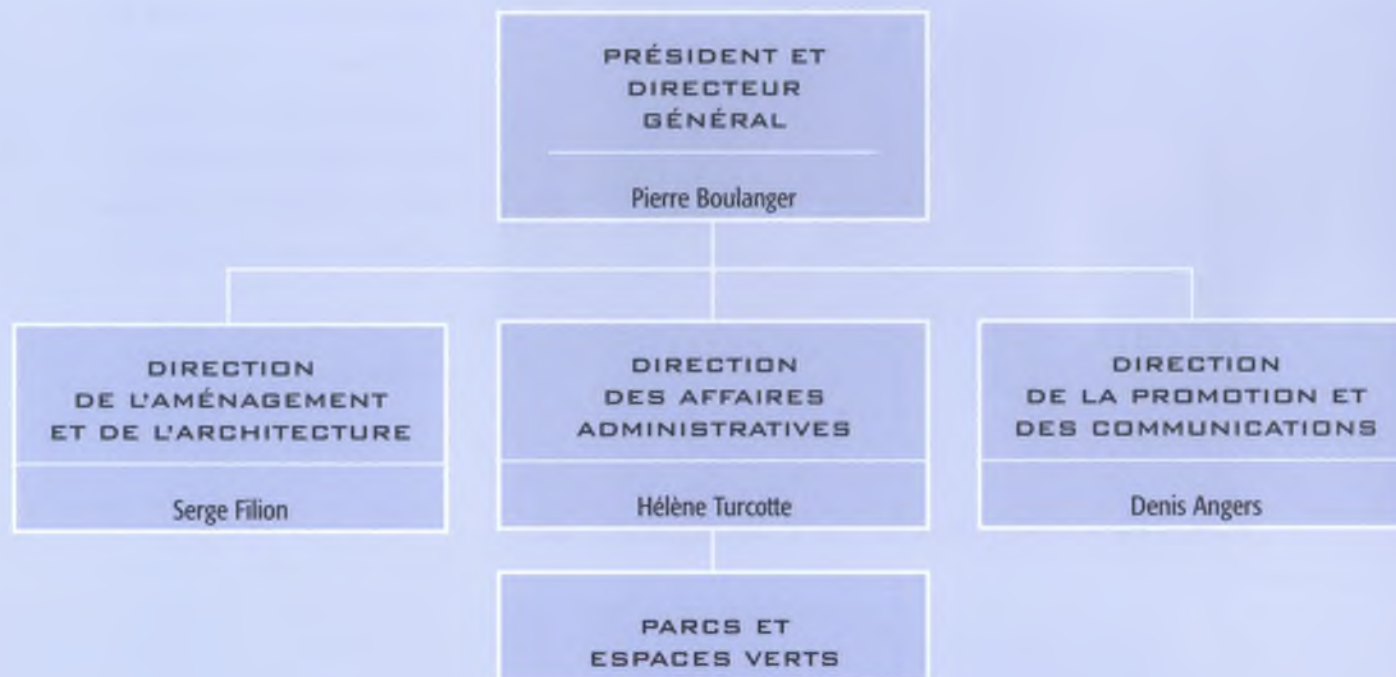
La Commission peut exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque les circonstances le justifient, aménager des sites, ériger des monuments et mettre en valeur des biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec. Elle contribue également à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

De plus, la Commission est chargée de conseiller le gouvernement, notamment sur :

- la localisation des bureaux et de l'effectif du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;

- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, ainsi que la désignation des parcours cérémoniels et les conditions d'une présence internationale.

L'ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2005



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
TEL QUE CONSTITUÉ
LE 31 MARS 2005*



Le conseil d'administration 2004-2005

Un conseil d'administration de 13 membres nommés par le gouvernement administre les affaires de la Commission. Son président est directeur général de la Commission; il est secondé, pour la gestion des affaires courantes, par un bureau de direction qui groupe les responsables de chacune des directions de la Commission.

Le conseil d'administration est actuellement composé de :

Pierre Boulanger

Président



Pierre Boulanger est né à Québec où il a reçu une formation en sciences de l'administration à l'Université Laval. Il a par la suite obtenu une maîtrise en affaires urbaines de l'Université de Boston et un certificat en économie de l'Université Harvard. Entre 1973 et 1993, il a assumé diverses responsabilités commerciales et économiques au sein du réseau d'ambassades et de consulats du ministère des Affaires étrangères du Canada. Il a été en poste à Mexico, à Boston et, à deux reprises, à Paris, lieu de sa dernière affectation à titre de conseiller aux investissements. Au cours de cette période, il a également occupé diverses fonctions au ministère de l'Industrie à Ottawa. Trilingue, M. Boulanger s'est vu confier le poste de président-directeur général de la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM), jusqu'à son association avec la firme CO₂ Solution en 2001, à titre de vice-président au développement des affaires. Il est président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec depuis août 2003.

* M. Mario Dufour, qui apparaît sur la photographie, a quitté ses fonctions en février 2005.

Chantal Arguin

Première femme à avoir présidé l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, Chantal Arguin est vice-présidente du groupe Trifide inc., entreprise spécialisée en cartographie, photogrammétrie et hydrographie établie à Québec et à Rimouski. En 2002, le YWCA de Québec a reconnu ses qualités de chef de file en la désignant femme de mérite dans la catégorie « Sciences et technologie ».



Raymond Bélanger

Ayant fait des études en journalisme et en information à l'Université Laval ainsi qu'en management à l'École des hautes études commerciales de Montréal, M. Bélanger est président et stratège principal de Bélanger Newcom, entreprise spécialisée dans le secteur de la communication et des affaires publiques.



Jacques Bouillé

M. Bouillé a fait des études commerciales et est maire de Deschambault depuis 1990. Il travaille également dans plusieurs secteurs de l'activité communautaire.



Robert Cardinal

Diplômé de l'École nationale en administration publique, en protection publique et en administration municipale, M. Cardinal a été maire de Vanier de 1987 à 2003. Il occupe aujourd'hui la présidence de Gestion Rôsamine.



Mario Dufour

Détenteur d'une maîtrise en théologie de l'Université Laval, M. Dufour a été curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Roch, au cœur de Québec, de 1995 à 2003. Il a agi comme président du comité de suivi du lieu de mémoire des Augustines de la Miséricorde de Jésus avant d'être nommé président de la Commission des biens culturels du Québec, poste qu'il occupe depuis mars 2005. M. Dufour a quitté ses fonctions au sein du conseil d'administration de la Commission en février 2005.



Jacques Lemieux

Historien et géographe de Lévis (Saint-Romuald), Jacques Lemieux a poursuivi une fructueuse carrière de professeur au collège Méridi de Québec. Il a été membre de plusieurs organisations, commissions et comités intéressés à la connaissance historique, géographique et touristique.



Marc Letellier

Titulaire d'un baccalauréat en architecture, M. Letellier est architecte et associé principal de la firme Gagnon, Letellier, Cyr, architectes depuis 1978.



Josée Noreau

Détentrice d'un baccalauréat en sciences politiques et diplômée en management public de l'École nationale d'administration publique, M^{me} Noreau occupait depuis 2001 les fonctions de conseillère principale chez Expertise 3S, division du Groupe Daniel Arbour et associés. En mai 2004, elle fut nommée Secrétaire générale à la Société de gestion informatique SOGIQUE Inc., où elle assume les responsabilités suivantes : liens avec les partenaires, direction des ressources humaines et des communications et travaux relatifs au conseil d'administration.



Marlène Ouellet

Notaire et conseillère juridique de Saguenay (Chicoutimi et Jonquière), M^{re} Ouellet est aussi présidente du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec. Formatrice auprès de cadres de diverses sociétés du Saguenay, elle s'est aussi engagée dans de nombreux organismes, dont le Cégep de Chicoutimi et la Fondation de ma vie.



Jean Pâquet

Titulaire d'une licence en lettres légales, M^r Pâquet exerce la profession d'avocat en pratique privée depuis 1975. Il fut bâtonnier de Québec en 1988-1989, puis bâtonnier du Québec en 1991-1992.



Marie-France Poulin

Titulaire d'un baccalauréat en administration (marketing-management), M^{me} Poulin a occupé divers postes de direction à la société MAAX inc. Aujourd'hui, elle est vice-présidente de Groupe Camada et administratrice de plusieurs sociétés.



Céline Saucier

Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, M^{me} Saucier est présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique international (Canada). Engagée dans diverses associations culturelles québécoises, elle est également membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004-2005

Depuis sa création il y a dix ans maintenant, à la suite d'un vote unanime de l'Assemblée nationale du Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec a systématiquement adopté des politiques dynamiques d'action sur le terrain qui se sont traduites par des réalisations appréciées de tous, citoyens du Québec comme visiteurs de l'étranger.



CCNQ Jean-Pierre Sévigny

Le monument Louis-Hippolyte-La Fontaine

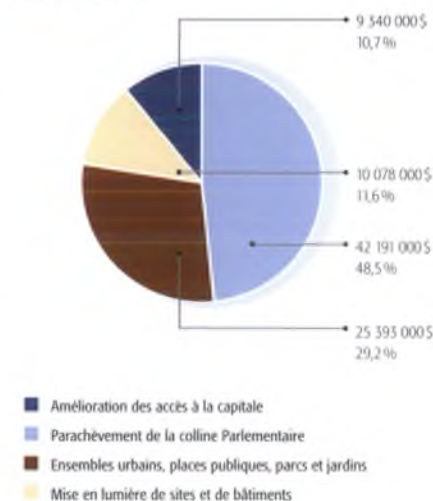
L'aménagement de la capitale

Depuis 1995, la Commission a manifestement réussi à embellir et à promouvoir la capitale et elle est devenue, au fil des ans, un acteur important pour toute la communauté métropolitaine de Québec. Ses travaux ont d'ailleurs engendré des retombées économiques importantes. Ainsi, en aménagement seulement, celles-ci s'élèvent à 87 millions de dollars incluant la part de ses nombreux partenaires, tant privés que publics. Ces investissements ont permis de réaliser jusqu'à maintenant plus de 150 projets et de créer des centaines d'emplois, notamment chez les fournisseurs et dans les entreprises de consultation et de construction. Par exemple, en 2004-2005, la Commission a poursuivi ses investissements en aménagement tout autour des édifices parlementaires, aux alentours de la colline Parlementaire comme sur les pelouses arrières de l'hôtel du Parlement.

S'ajoutent à cette somme les transferts de plus de 5 millions de dollars par année versés par la Commission à la Ville de Québec, à titre de contribution aux coûts exceptionnels liés à son statut de capitale, ainsi que les dépenses de réalisation de programmes et de fonctionnement de l'organisme. Depuis 1995,

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) de 1995-1996 à 2004-2005

Total de 87 002 \$

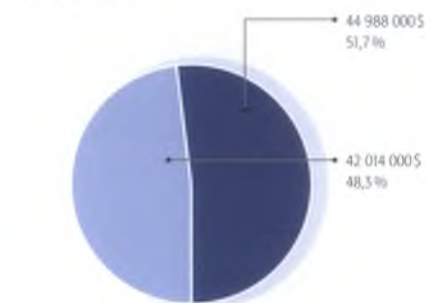


c'est donc plus de 169 millions de dollars qu'à, à elle seule, injectés la Commission dans l'économie de la région; en tenant compte de la part des budgets d'investissement de ses partenaires, le total s'établissait à 211 millions de dollars au 31 mars 2005.

Cette somme consacrée à la capitale n'est certes pas négligeable et, au chapitre de l'aménagement, la Commission l'a investie judicieusement selon les quatre grands axes

**Sommaire des investissements
selon les sources de fonds
de 1995-1996 à 2004-2005**

Total de 87 002 \$



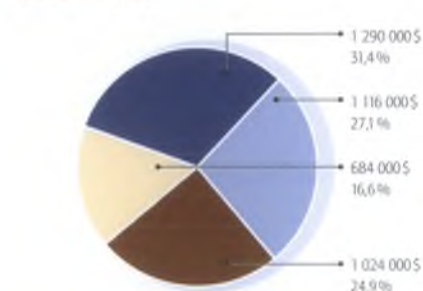
■ Commission de la capitale nationale du Québec
■ Partenaires

d'intervention qu'elle s'était donnée dès sa création, soit :

- la mise en valeur de la colline Parlementaire;
- l'aménagement d'ensembles urbains, de places, de parcs et d'espaces verts;
- la mise en lumière de sites et de bâtiments;
- l'amélioration des accès à la capitale.

**Sommaire des investissements
selon les axes d'intervention
(incluant les partenaires) 2004-2005**

Total de 4 114 000 \$



■ Amélioration des accès à la capitale
■ Parachèvement de la colline Parlementaire
■ Mise en lumière de sites et de bâtiments
■ Ensembles urbains, places publiques, parcs et jardins

Pour ce qui est du parachèvement de la colline Parlementaire, la Commission a terminé en 2004-2005 les travaux d'aménagement de la phase 7, qui visent la partie arrière du domaine de l'Assemblée nationale, le long de la rue des Parlementaires. Ce geste a permis de redonner un sens à un lieu peu fréquenté et a bouclé la boucle du vaste projet de réaménagement harmonieux des abords de l'hôtel du Parlement, entrepris en 1997. Au demeurant, il s'agit d'ailleurs là



Le monument Baillargé

du plus important chantier jamais réalisé par la Commission, chantier qui a littéralement métamorphosé les abords des édifices parlementaires en un remarquable jardin public, aux larges promenades vertes présentant régulièrement des monuments commémoratifs qui rappellent la contribution au Québec de plusieurs de ses grands leaders politiques.

Par ailleurs, la rue D'Auteuil, située à l'est de l'esplanade, a elle aussi été complètement réaménagée, en collaboration avec la Ville de Québec, et a été transformée en une véritable allée de commémoration des grands poètes représentant quelques-unes des communautés culturelles établies au Québec : le Vietnamien Nguyễn Trãi, le Russe Alexandre Pouchkine qu'accompagnent le Québécois Émile Nelligan et, bientôt, l'Italien Dante Alighieri.

Au chapitre de l'aménagement d'ensembles urbains, de places, de parcs et d'espaces verts, nombre de projets ont également été menés par la Commission et ses partenaires. De ce nombre, le don à la capitale d'une fontaine dite « de Tourny » par la famille Simons, et pour l'installation de laquelle la Commission agira à titre de maître d'œuvre,



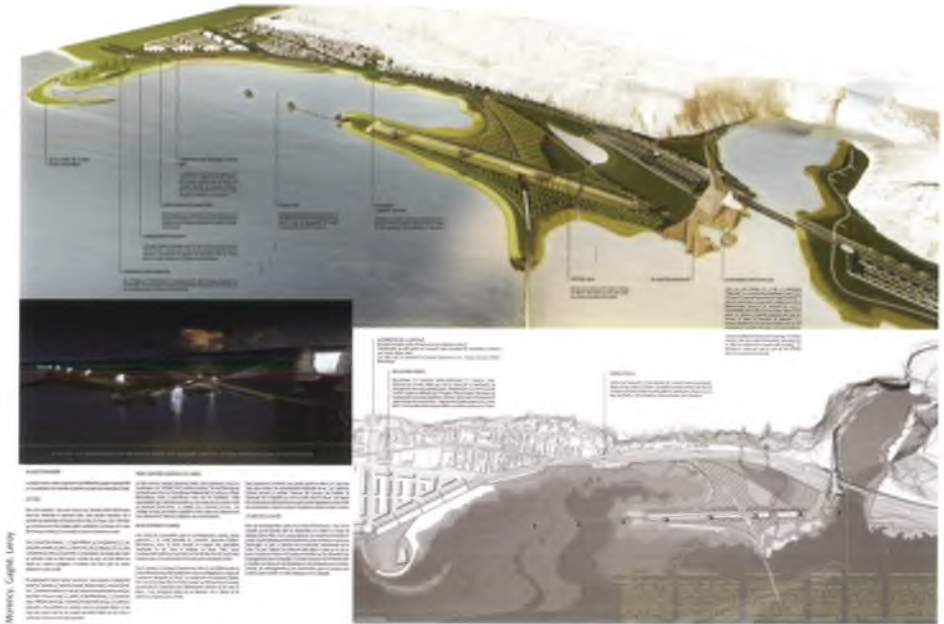
Le monument Nguyễn-Trãi



Le monument Alexandre Pouchkine

dotera bientôt la capitale d'un nouvel espace public de qualité, à proximité de l'hôtel du Parlement comme le fera en Basse-Ville l'aménagement progressif du parc de l'Amérique-Latine, à l'arrière du palais de justice de Québec.

Par ailleurs, le concept de la promenade Samuel-De Champlain a été revu afin d'en réduire les coûts publics; une étude d'impact sur l'environnement du secteur compris entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église a été déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le contenu de cette étude, globalement des plus positives, a été analysé par les spécialistes du gouvernement; la Commission devrait donc recevoir dès septembre 2005 un avis de recevabilité du ministre. Ce vaste projet visant



Le concours Perspective Littoral

à redonner aux Québécois un accès convivial à un large segment du littoral du fleuve Saint-Laurent figure d'ailleurs au premier rang des legs que le gouvernement du Québec entend laisser à sa capitale, dans le cadre des fêtes marquant le 400^e anniversaire de sa fondation en 2008. Évaluée à quelque 70 millions de dollars, la promenade Samuel-De Champlain comportera notamment la transformation d'une autoroute en boulevard urbain, l'acquisition de propriétés jadis industrielles à être transformées en parcs riverains, l'aménagement de pistes cyclables et de sentiers naturels et, enfin, la création d'une promenade piétonne sur la berge renaturalisée du fleuve Saint-Laurent. Ce projet sera éventuellement relié au Vieux-Port et à la plage Jacques-Cartier par la prolongation de

la piste cyclable et l'aménagement de sentiers pédestres. Une navette fluviale est même envisagée entre le quai Irving et la marina de Saint-Romuald.

La Commission a également assumé la direction d'un montage financier auprès de ses partenaires (Ville de Québec, ministère des Transports, Société des établissements de plein air du Québec) afin de réaliser un concours international d'idées pour la requalification du littoral de Beauport, couronné de succès. Depuis, la Ville de Québec, le ministère des Transports et la Commission se sont associés pour imaginer un concept de réaménagement du boulevard Sainte-Anne et du littoral de Beauport, entre le domaine de Maizerets et le site de la chute Montmorency.

Enfin, la Commission a soutenu la Société du 400^e anniversaire de Québec dans l'élaboration du concept d'aménagement de l'Espace 400^e qui sera situé au bassin Louise, et ce, en contribuant à rallier les partenaires autour d'un projet commun de qualité. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs accepté de réaliser ce projet qui sera au cœur des célébrations de 2008, et en a confié la maîtrise d'œuvre à Parcs Canada.

Le patrimoine religieux marquant le paysage de la capitale, la Commission a aussi été en 2004-2005 à l'origine de la création d'un groupe de travail sur sa sauvegarde et sa mise en valeur exemplaire. Cette équipe réunit désormais les divers partenaires interpellés par le sort réservé à ces joyaux de notre architecture, de plus en plus menacés en raison du vieillissement des communautés et de la baisse du taux de pratique religieuse.

Le patrimoine religieux étant particulièrement riche et abondant dans la région de Québec, la Commission n'aura cessé de porter attention à sa conservation au cours des prochaines années.

La Commission, outre ses nombreux engagements en matière d'aménagement, gère par ailleurs pas moins de 14 parcs et espaces verts dont la superficie totale dépasse les 100 hectares. Au cours de l'année écoulée,



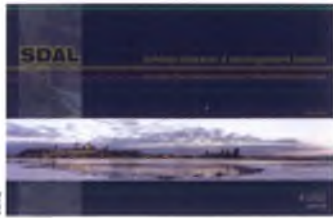
La cabane à sucre en ville,
parc du Bois-de-Coulonge

la Commission a maintenu ceux-ci en excellent état, avec le souci constant de permettre à la population d'en profiter dans les meilleures conditions possibles.

La Commission souhaite d'ailleurs accroître le nombre d'usages de ses parcs et espaces verts. Des gestes précis ont été faits en ce sens : à titre d'exemple, le parc du Bois-de-Coulonge a été l'hôte d'un symposium de peinture qui pourrait se répéter annuellement et sa cabane à sucre a été rouverte, une première en trente ans, lors d'un événement printanier qui a attiré plus de 3 500 personnes.



Esquisse du concept d'aménagement de l'Espace 400^e



Le Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)

Autre exemple : à titre de gestionnaire du domaine Cataraqui, la Commission a multiplié les démarches en vue d'en faire un centre de réunion géré sur une base commerciale et doublé d'un jardin historique public. Elle a aujourd'hui en main un programme immobilier et un plan directeur d'aménagement en ce sens. La Commission devrait bientôt être en mesure d'y entreprendre les travaux de rénovation indispensables et les premières phases de son réaménagement, une fois le montage financier terminé.

Un autre axe d'intervention de la Commission porte sur la mise en lumière de sites et de bâtiments qui marquent le paysage de la capitale du Québec. Cette année, la Commission s'est finalement dotée d'un outil de gestion original : le *Schéma directeur d'aménagement lumière* qui désigne, à la grandeur du territoire, les sites méritant d'être mis en lumière en raison de leur valeur symbolique, historique ou architecturale. Ce schéma deviendra en quelque sorte le guide de la Commission dans son programme de mise en lumière au cours des prochaines années.

Au cours de l'année écoulée, la Commission a par ailleurs réalisé la mise en lumière de quelques hauts lieux de notre patrimoine collectif. Ainsi, l'installation de dispositifs d'éclairage sur le mur ouest de la ceinture fortifiée de Québec a été complétée avec la mise en lumière de la porte Saint-Jean. En outre, dans une approche visant à faire profiter davantage aux divers arrondissements de la capitale des bénéfices de ce programme, la Commission s'est associée à la Ville de Québec pour assurer la mise en lumière architecturale des églises patrimoniales de Saint-Félix de Cap-Rouge et de Saint-Michel de Sillery.

Enfin, la Commission a mis sur pied un comité mixte formé de gestionnaires des édifices déjà mis en lumière, de professionnels et de fournisseurs d'équipement d'éclairage. Ce comité met en commun les problèmes liés à l'entretien des installations et partage les connaissances et les technologies nouvelles, son objectif étant l'amélioration constante du produit lumière dans une perspective d'économie d'énergie qui vise non pas à éclairer plus, mais à éclairer mieux.

Dès sa création, la Commission s'est par ailleurs intéressée à l'aménagement des portes d'entrée et des voies d'accès qui conduisent au cœur de la capitale. Elle s'est depuis associée au ministère des Transports pour concevoir des projets de réaménagement auxquels prennent part les autorités locales. Ces projets tiennent compte autant de la sécurité et de la fluidité du réseau routier que de l'aspect esthétique et emblématique caractéristique des paysages de Québec.



Le programme Découvrir la capitale nationale

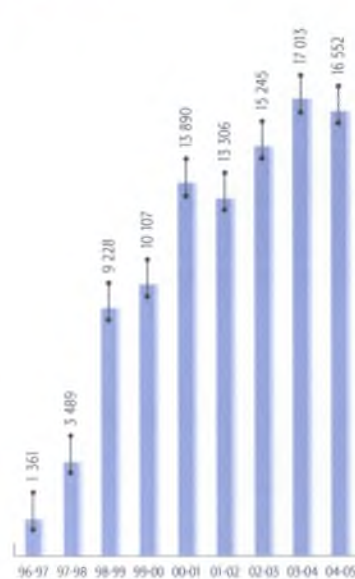
La promotion de la capitale

Comme la Commission de la capitale nationale du Québec a aussi pour mandat de contribuer à développer le sentiment de fierté et d'appartenance de tous les Québécois à l'endroit de leur capitale, que ce soit en organisant des événements, en soutenant des circuits de découverte ou en accroissant et en diffusant la connaissance historique sur Québec, elle met donc en œuvre un vaste programme de promotion et de communication qui vise à faire découvrir, connaître et aimer la ville.

Ainsi, le programme Découvrir la capitale nationale a une nouvelle fois permis en 2004-2005 à des milliers de jeunes de tous les ordres d'enseignement, de même qu'à des adultes et à des immigrants, de découvrir tant la beauté de Québec que l'histoire de ses institutions. Depuis son lancement en 1997, plus de 100 000 visiteurs se sont prévalus de ce programme qui a accueilli cette année pas moins de 16 552 participants, venus de partout au Québec.

Évolution des clientèles du programme

Découvrir la capitale nationale



Par ailleurs, l'Observatoire de la Capitale, situé au 31^e étage de l'édifice Marie-Guyart, a accueilli cette année un nombre record de 73 717 visiteurs payants, comparativement à 72 264 l'année précédente. Au fil des années, cet unique lieu de découverte de la capitale a enregistré près de 475 000 visites; de plus en plus, il s'impose comme un endroit idéal pour recevoir des délégations étrangères et pour tenir des rencontres de presse. Tant l'Observatoire de la Capitale que le programme Découvrir la capitale nationale sont mis en œuvre dans le cadre d'une entente de gestion originale liant la Commission à la Société du patrimoine urbain de Québec.

Pour une quatrième année, la série *Au tribunal de l'Histoire* a quant à elle

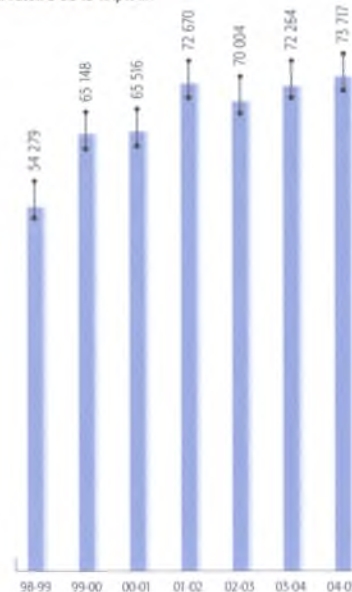
remporté un vif succès, fascinant plus de 3 000 spectateurs, payant pour la première fois en 2004-2005. Cette série, présentée en partenariat avec le Musée de la civilisation, en a mis plein la vue au cours de six soirées-spectacles alliant musique, théâtre et chronique historique.

Toujours en 2004-2005, la Commission a poursuivi son travail de promoteur de l'art public dans la capitale en réalisant, avec de multiples partenaires, deux nouvelles fresques murales qui enrichissent l'offre touristique à Québec.

La Fresque du Centre Horizon a ainsi été peinte sur les murs de cet important complexe récréatif du quartier Limoilou. Elle

Évolution des clientèles

de l'Observatoire de la Capitale



évoque les événements et les lieux les plus importants de l'histoire de ce grand quartier populaire de la Basse-Ville de Québec. Œuvre de 400 mètres carrés, elle est le fruit d'un partenariat liant la Commission et le Centre Horizon, la Centrale des syndicats démocratiques du Québec, la Ville de Québec, la société Alex Coulombe et le Mouvement Desjardins.

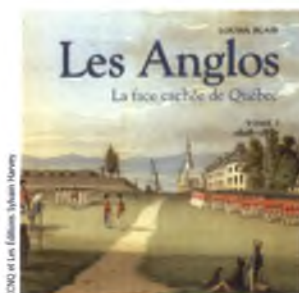
Quant à *La Fresque du centre Ferland*, d'une dimension de 300 mètres carrés, elle

est l'aboutissement d'un chantier urbain au cours duquel des jeunes du même quartier Limoilou ont décrit les symboles de leur environnement. Cette œuvre est le fruit d'un partenariat entre la Commission, la Ville de Québec et plusieurs autres institutions publiques.

Dans le domaine de la commémoration traditionnelle, la Commission a poursuivi son action de mémoire et a notamment contribué, de concert avec la Ville de Québec,



La Fresque du Centre Horizon



La page couverture du livre *Les Anglos – La face cachée de Québec*

l'image diurne et nocturne des deux villes et l'interprétation du nom du navire, grâce à une exposition permanente rappelant les grandes étapes de la vie et de la carrière politique du premier ministre sir Lomer Gouin.

S'il est un volet de son action dont la Commission est particulièrement fière, c'est certainement son programme d'édition qui, au fil des dix dernières années, a permis de publier une trentaine d'ouvrages traitant de Québec, de son histoire et des enjeux auxquels elle doit faire face.

Cette année, ce programme s'est enrichi de la publication de l'ouvrage *Les Anglos, La face cachée de Québec*, le huitième titre de la collection « La bibliothèque de la capitale nationale ». Coédité avec les Éditions Sylvain Harvey, cet ouvrage permet de découvrir, sous la plume de l'auteure Louisa Blair, la riche histoire de tous ceux qui, partageant l'usage de la langue anglaise, ont contribué à l'édification de Québec au fil des siècles. Cet ouvrage a été publié simultanément en langue anglaise, sous le titre *The Anglos, The Hidden Face of Quebec City*, et il a fait l'objet d'un accueil enthousiaste, tant de la critique que de la communauté québécoise d'expression anglaise. Le deuxième tome de cet ouvrage remarqué et apprécié sera d'ailleurs lancé dans l'année qui vient.

La Commission s'est aussi associée aux Éditions de l'Homme pour publier en 2005 une monographie sur le domaine de Maizerets dont l'année 2005 marque le 300^e anniversaire. Ce titre s'ajoute aux cinq autres parus dans la collection « Les guides des jardins du Québec », lancée à l'initiative

aux commémorations du peintre Horatio Walker, dans le quartier de Saint-Roch, et des poètes Émile Nelligan et Alexandre Pouchkine, rue D'Auteuil. Ces deux derniers apports à la mémoire de la capitale s'inscrivent dans le programme d'aménagement célébrant la contribution au Québec de plusieurs communautés culturelles d'importance.

La Commission a aussi accueilli deux nouveaux monuments à des héros latino-américains. Le gouvernement de la République d'Uruguay a en effet fait don d'un bronze de José Artigas et la République du Chili a annoncé qu'elle présentera au Québec une statue équestre de Bernard O'Higgins. Ces œuvres seront installées dans le parc de l'Amérique-Latine, aux côtés de celles représentant déjà Simón Bolívar, José Martí et Juan Montalvo.

La Société des traversiers du Québec et la Commission ont par ailleurs souligné les travaux majeurs effectués sur le traversier N.M. Lomer-Gouin en y installant un programme d'interprétation présentant l'évolution des modes de traversée du fleuve,



Le Tournoi des jeunes démocrates

de l'Association des jardins du Québec. De plus, la Commission a coédité la version anglaise de son best-seller *Québec, les images témoignent*. Sous le titre de *Quebec City, a Visual Testimony*, ce bel ouvrage est notamment destiné aux visiteurs étrangers à la recherche d'une publication de qualité qui présente l'évolution architecturale de la capitale depuis 1860.

Par ailleurs, en complicité avec l'Assemblée nationale, la Commission a maintenu son appui à la réalisation de quatre simulations parlementaires dans l'enceinte de l'hôtel du Parlement, à savoir :

- le Tournoi jeunes démocrates qui joint les jeunes des 4^e et 5^e années du secondaire ainsi que les élèves du collégial;
- le Forum étudiant qui s'adresse aux étudiants des collèges;
- le Parlement jeunesse qui accueille des jeunes de 18 à 25 ans;
- le Parlement des sages qui s'adresse aux citoyens de 55 ans et plus.

La Commission a enfin présenté la télé-diffusion de la Dictée des Amériques qui s'adresse à un large auditoire de 90 millions de francophones de par le monde.

La fonction de conseiller de la Commission

Au-delà des actions visibles en matière d'aménagement et de promotion, la Commission exerce une fonction de conseiller auprès du gouvernement à deux chapitres :

- la localisation des bureaux centraux et de l'effectif des ministères et des organismes gouvernementaux;
- l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

Cette fonction s'appuie sur des études récurrentes ainsi que sur une veille à l'égard des retombées économiques de la présence des institutions de l'État dans la capitale.

Avis de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'année 2004-2005

Les avis en matière d'aménagement

De plus, conformément à sa loi, la Commission est intervenue à 13 reprises pour formuler des avis à la ministre des Affaires municipales et des Régions concernant des propositions d'adoption ou de modification de schémas d'aménagement et de plans d'urbanisme des municipalités de la communauté métropolitaine de Québec. Pour ce faire, elle a vérifié leur conformité aux prescriptions d'aménagement qu'elle avait elle-même soumises lors de la rédaction des orientations gouvernementales en matière d'aménagement et de développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec par le Ministère. Des résumés de ces avis figurent plus loin. On peut se procurer les avis complets auprès de la Commission.

Les articles 15 et 15.1 de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (L.R.Q., c. C-33.1) habilite cette dernière à conseiller le gouvernement sur différents sujets dont l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec en regard de l'application des articles 51, 53.7, 56.14 et 65 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ainsi, la ministre des Affaires municipales et des Régions doit, avant de donner un avis relatif au schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec ou de l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission de la capitale nationale du Québec, et ce, conformément à l'article 267.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Pour l'année 2004-2005, les avis donnés par la Commission furent les suivants :

AVIS 01 – 2004-2005 concernant le règlement R.V.Q. 602 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Elle considère que la création d'une aire résidentielle structurante autour du terminus La Cimenterie, à l'extrémité est du parcours Métrobus, est un geste important pour la consolidation de la structure urbaine de la ville de Québec et pour le développement du transport en commun dans l'est de la ville.

AVIS 02 – 2004-2005 concernant le règlement n° 2-2004 de la MRC de La Jacques-Cartier

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Elle se réjouit de la volonté de la MRC de consolider ses périmètres d'urbanisation mais souligne aussi que la MRC devra agir avec prudence dans l'utilisation de sa politique de permutation de territoire entre les zones prioritaires de développement et les zones de réserves urbaines.

AVIS 03 – 2004-2005 concernant le règlement n° 131 de la MRC de La Côte-de-Beaupré

OBJET DE L'AVIS : Ce règlement se rapporte marginalement aux orientations de la Commission. Toutefois, celle-ci s'interroge sur la pertinence d'enlever aux établissements de viticulture le statut d'immeuble protégé aux fins de la protection des odeurs découlant de la production animale. Elle souligne également que la MRC pourrait définir les documents qu'elle considère comme pertinents à l'article 3 du règlement.

AVIS 04 – 2004-2005 concernant le règlement R.V.Q. 688 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Elle souligne que les projets de développement qui seront réalisés sur le site du centre hospitalier Robert-Giffard ne devront pas briser l'intégrité de l'ensemble patrimonial et s'intégrer au paysage du secteur. De même, il sera important de créer des liens piétons entre les nouvelles résidences et le cœur du secteur D'Estimauville.

AVIS 05 – 2004-2005
 concernant le règlement R.V.Q. 749
 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : Ce règlement se rapporte indirectement aux orientations de la Commission puisqu'il concerne des modifications administratives découlant de l'adoption du règlement R.V.Q. 602 de la Ville de Québec qui a fait l'objet de l'avis 01 – 2004-2005 de la Commission.

AVIS 06 – 2004-2005
 concernant le règlement de contrôle intérimaire
 n° 136 de la MRC de La Côte-de-Beaupré

OBJET DE L'AVIS : Ce règlement se rapporte marginalement aux orientations de la Commission. Ainsi, celle-ci ne s'estime pas directement concernée par ce règlement qui vise à autoriser un type d'élevage dans une zone agricole.

AVIS 07 – 2004-2005
 concernant le règlement n° RV-2004-02-18
 de la Ville de Lévis

OBJET DE L'AVIS : Ce règlement se rapporte marginalement aux orientations de la Commission. Ainsi, celle-ci ne s'estime pas directement concernée par ce règlement qui vise à rendre conforme le schéma d'aménagement de la Ville de Lévis à une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

AVIS 08 – 2004-2005
 concernant le règlement R.V.Q. 724
 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Par ailleurs, elle émet des réserves quant à la pertinence de poursuivre le développement résidentiel au-delà de ses limites actuelles, soit dans l'aire d'affectation récréative, et tient à souligner que les aires d'affectation de type récréatif ont été mises en place afin de marquer l'intention de préservation et de mise en valeur, et que les objectifs visés par le schéma sont la conservation intégrale, la récréation de plein air, ou encore, l'unification spatiale des sites récréatifs de nature régionale.

AVIS 09 – 2004-2005
 concernant les règlements RV-2004-02-71
 et RV-2004-02-72 de la Ville de Lévis

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Elle encourage la Ville de Lévis à mettre en place des mesures afin de protéger la zone agricole sur son territoire et de limiter au minimum les demandes d'exclusion qu'elle transmet à la Commission de protection du territoire agricole du Québec. La Commission invite aussi la Ville à prioriser le développement à l'intérieur des zones prioritaires d'aménagement situées à proximité des corridors de transport collectif et des principaux pôles de son territoire.

AVIS 10 – 2004-2005
 concernant le règlement n° 005-2004 de la MRC
 de L'Île-d'Orléans

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Elle se réjouit de la construction d'un ouvrage de traitement des eaux usées sur le territoire de la municipalité de Sainte-Famille. La mise en place d'un tel système est un premier pas vers l'assainissement des eaux souterraines de l'île d'Orléans et la protection de la qualité de l'environnement de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans.

AVIS 11 – 2004-2005
 concernant le règlement n° 004-2004
 de la MRC de L'Île-d'Orléans

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Elle considère que le règlement adopté par la MRC afin de définir, sur son territoire, les îlots déstructurés est un pas important vers une meilleure gestion de la zone agricole et des activités non agricoles qui y ont lieu. C'est donc une belle occasion pour s'assurer que tout développement futur se fasse dans les limites du périmètre urbain afin de conserver le caractère agricole de l'île d'Orléans.

AVIS 12 – 2004-2005
 concernant le règlement n° 140 de la MRC
 de La Côte-de-Beaupré

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement. Elle se réjouit de l'augmentation de la superficie de l'affectation récréo-touristique sur le littoral de la Côte-de-Beaupré. Aussi, cette augmentation devrait être liée à la mise en œuvre d'un grand parc linéaire du littoral qui serait un atout incroyable pour la MRC auquel pourraient se greffer différents équipements dont une piste cyclable et des aires d'observation des oiseaux migrateurs.

AVIS 13 – 2004-2005
 concernant le règlement n° 2005-13 de la
 Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement est conforme à ses orientations d'aménagement puisqu'il concerne des ajustements mineurs au règlement de contrôle intérimaire n° 2003-10 applicables aux zones agricoles provinciales de Québec et de Lévis.

Le profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux au 31 mars 2004

Le profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux est réalisé tous les deux ans à la suite d'un relevé effectué auprès des ministères du gouvernement du Québec et des organismes gouvernementaux, incluant notamment les sociétés d'État.

La compilation publiée en mars 2004 révèle que l'effectif total des employés gouvernementaux visés par l'enquête de la Commission a augmenté de 5 508 (4,9 %) entre mars 2002 et mars 2004 pour atteindre 117 577 personnes. En ce qui a trait à la répartition territoriale, les villes de Québec et de Montréal ont connu une hausse de 2 513 et de 3 149 employés respectivement, et les autres régions ont enregistré une baisse de 154 employés. Le personnel d'encadrement, comptant 7 598 personnes en 2004, a connu une augmentation de 510 personnes dont 213 à Québec, 261 à Montréal et 36 dans les autres régions.

En ce qui concerne les sièges sociaux d'organismes gouvernementaux, leur nombre total et leur localisation – tenant compte des modifications et des fusions – ont connu peu de changement, entre 2002 et 2004. Leur nombre est passé de 159 à 158 et leur répartition est restée à peu près la même, soit 95 (58,2 %) par rapport à 93 en 2002 à Québec, 51 (32,3 %) par rapport à 53 en

2002 à Montréal et 12 (7,6 %) par rapport à 13 en 2002 dans les autres régions.

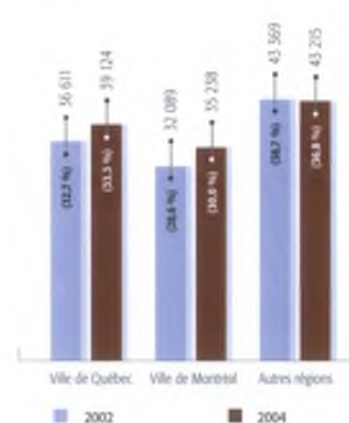
Entre l'année 1992, première année où des statistiques comparables ont été compilées, et 2004, l'effectif total est passé de 113 763 à 117 577 personnes, représentant une hausse de 3 814 personnes (3,4 %). Les régions, autres que Québec et Montréal, ont connu une augmentation de 8,8 %. Montréal a enregistré une hausse de 2,9 % et Québec une baisse de 1,7 %. Le nombre de sièges sociaux, pour sa part, est passé de 158 en 1992, à 171 en 1998, pour revenir à 158 en 2004. Pour ce qui est de la répartition territoriale, le solde net entre ces années de référence montre une augmentation de 6 sièges sociaux pour Québec, une diminution de 8 pour Montréal et une hausse de 2 pour les autres régions.

L'étude ne recense toutefois pas le personnel politique; elle ne considère pas non plus le fait que certains employés, surtout dans la haute administration, peuvent partager leur temps de travail entre des bureaux situés à Québec, à Montréal et dans les autres régions.

La Commission réalise cette étude dans le cadre de son mandat de conseiller le gouvernement du Québec, notamment sur la localisation des bureaux, de l'effectif du gouvernement et de ses ministères ainsi que de tout organisme gouvernemental. C'est un état de situation, au 31 mars de chaque année d'enquête, qui permet de suivre l'évolution quantitative de l'effectif gouvernemental à Québec, à Montréal et dans les autres régions. La Commission espère

Évolution et répartition de l'effectif des ministères et des organismes gouvernementaux du 31 mars 2002 au 31 mars 2004

Total de 112 069 personnes en 2002 et de 117 577 en 2004



Sources : Secrétariat du Conseil du trésor, extraction spéciale, 2004; Enquête de la Commission de la capitale nationale du Québec auprès des organismes gouvernementaux, 2004.
Compilation : Commission de la capitale nationale du Québec, 2004.

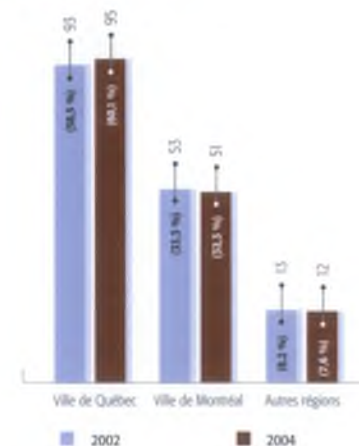
d'ailleurs que l'étude continuera d'être un instrument de référence pour les chercheurs et les décideurs.

L'avis de la Commission de l'aménagement du territoire dans le but de renforcer le rôle de conseiller de la Commission

En février 2004, par une lettre de son président, la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale se disait d'avis que la portée du rôle de conseiller de la Commission devrait être élargie afin que les avis qu'elle produit, au sujet de l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec, puissent aussi prendre

Évolution et répartition des sièges sociaux des organismes gouvernementaux du 31 mars 2002 au 31 mars 2004

Total de 159 sièges sociaux en 2002 et de 158 en 2004



Sources : Enquête de la Commission de la capitale nationale du Québec auprès des organismes gouvernementaux, 2004.
Compilation : Commission de la capitale nationale du Québec, 2004.

en compte les interventions majeures projetées par le gouvernement fédéral, ses mandataires et le secteur privé.

La Commission de l'aménagement du territoire estimait également que la Commission devrait mettre en place un mécanisme de conseil plus systématique, notamment en ce qui a trait à la localisation des bureaux et de l'effectif des ministères et des organismes gouvernementaux. Ces propositions ont été bien accueillies par la Commission et seront prises en compte dans la mesure où il est de son ressort d'intervenir, puisque l'application de certaines considérations commandent une révision de la loi constitutive de la Commission.

Le mémoire de la Commission de la capitale nationale du Québec concernant le projet d'énoncé de vision stratégique du développement de la Communauté métropolitaine de Québec

La Commission a été interpellée par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) dans le cadre de la Commission consultative sur la vision stratégique de la CMQ tenue du 28 septembre au 12 octobre 2004. Elle a pris connaissance de l'énoncé de vision stratégique du développement de la CMQ et a reconnu la pertinence d'un tel énoncé dans la démarche concertée des élus en prévision de l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement de la CMQ qui sera adopté d'ici à 2006. La Commission partage le diagnostic posé par la CMQ qui dresse un portrait juste et complet de la situation actuelle et des défis à venir. Il en va de même pour la vision et les orientations proposées par la CMQ qui vont dans le sens des attentes de la Commission et des orientations du gouvernement du Québec.

Dans son mémoire déposé à la Commission consultative sur la vision stratégique de la CMQ, la Commission invite cette dernière à se pencher sur la hiérarchisation des objectifs présentés, à apporter des précisions sur les sources de financement possibles des projets suggérés et sur les maîtres d'œuvre qui auront la responsabilité de donner suite aux orientations proposées. La Commission rappelle également ses attentes à l'endroit de la CMQ et de ses constituantes en ce qui a trait à l'élaboration, à la révision et à la mise en

œuvre de leurs schémas d'aménagement et de développement. Enfin, la Commission souligne son souhait de voir la CMQ jouer plus intensément son rôle de leader de la planification du territoire, de concertation et de coordination auprès de ses composantes, les municipalités régionales de comté et les municipalités des deux rives.

L'administration de la Commission

En 2004-2005, la Commission a continué d'assurer un suivi serré de ses budgets ainsi que de son processus d'adjudication de contrats.

Les ressources humaines

Au 31 mars 2005, en excluant le président et directeur général, le personnel de la Commission comptait 20 employés réguliers, 17 employés occasionnels et 1 employé à contrat, pour un total de 38 personnes. Parmi ces employés, 7 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission.

Les ressources humaines se répartissaient ainsi : 3 cadres, 14 professionnels, 14 techniciens et employés de bureau et 7 ouvriers horticoles.

Au 31 mars 2005, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

Classe	Minimum de la classe	Maximum de la classe
I	90 963 \$	110 742 \$
II	81 181 \$	98 829 \$
III	72 444 \$	88 196 \$

Liste du personnel excluant le personnel d'encadrement

Julie AUBÉ	Adjointe administrative	Annie LAPRISE	Adjointe administrative
Suzanne AUBÉ	Responsable du programme Découvrir la capitale nationale	Mélissa LEPAGE FILLION	Agente de secrétariat
Hervé BÉLANGER	Analyste-conseil	Lucille LORD	Agente d'information
Marc BERTRAND	Géographe-aménagiste	Martine MAILLOUX	Conseillère en gestion des ressources financières
Karine BLOUIN	Agente de secrétariat	Nathalie MARTEL	Agente de bureau
Joane D'AUTEUIL	Technicienne en administration	Chantal MICHAUD	Horticultrice
Robert D'ENTREMONT	Agent de prévention et sécurité	Maryse PINEAU	Chef horticultrice
Liliane DÉCOSTE	Préposée à l'accueil	Philippe PLANTE	Urbaniste
Marie-Josée DESCHÈNES	Architecte	Louise PLOURDE	Horticultrice
Jennifer DION	Horticultrice	Jean-Philippe SERVANT	Technicien en architecture et multimédia
Josée GIGUÈRE	Agente de bureau	Guy SIMARD	Architecte – Plan lumière
Evelyn GILBERT	Technicienne en administration	Christian SOMMEILLIER	Responsable des parcs et espaces verts
Nicolas GIROUX	Historien	Eve-Marie ST-PIERRE	Agente d'information
Christian GOSSELIN	Responsable de l'informatique	Solange THIVIERGE	Horticultrice
Hélène JEAN	Agente d'information	Isabelle TREMBLAY	Technicienne en aménagement et art urbain
Jean JOBIN	Conseiller en design urbain de l'espace public	Éric TURCOTTE	Responsable de la gestion de l'information
France LAPLANTE	Adjointe administrative	Solange TURCOTTE	Technicienne en administration
Eddy LAPOINTE	Horticulteur-arboriculteur		

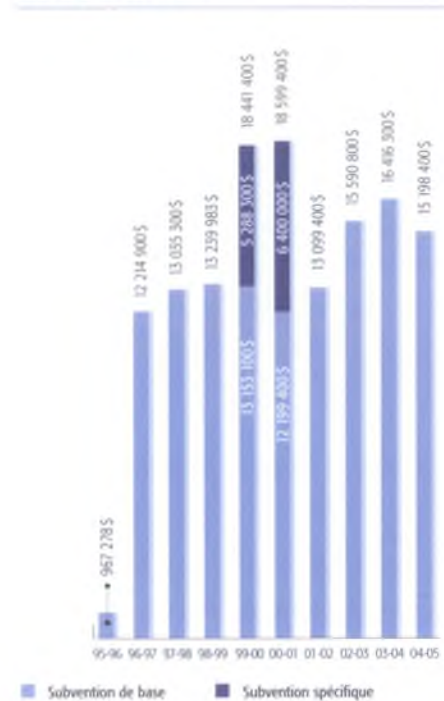
En matière de prévention en santé et sécurité au travail, la Commission a poursuivi, avec les ouvriers horticoles, le suivi et l'évaluation du plan d'action en matière de prévention.

Les ressources financières, matérielles et informationnelles

La subvention accordée par le gouvernement du Québec à la Commission a atteint près de 15,2 millions de dollars pour l'exercice 2004-2005.

Pendant la dernière année, la Commission a continué d'exercer un contrôle budgétaire rigoureux. Elle a également appliqué des règles de gestion serrées, notamment pour les engagements financiers, les budgets consacrés aux ententes avec les partenaires et le coût des projets.

Évolution de la subvention versée par le gouvernement du Québec de 1995-1996 à 2004-2005 selon le Livre des crédits



Les démarches se sont poursuivies pour acquérir certaines propriétés le long des berges du Saint Laurent; la Commission a également régularisé le transfert de titres de propriété des parcs cédés par la Société immobilière du Québec en avril 1996.

En matière d'adjudication de contrats, la Direction des affaires administratives a continué de soutenir et de conseiller les directions dans la préparation des documents d'appels d'offres et des contrats. Comme les activités de la Commission sont très diversifiées et qu'elles nécessitent le recours à divers types de ressources externes, celle-ci continuera, au cours de la prochaine année, à effectuer un suivi et à évaluer les processus mis en place afin de s'assurer d'une saine gestion.

En 2004-2005, la Commission a revu la planification du renouvellement de son parc informatique de manière à en étaler les coûts sur quatre ans.

La gestion des parcs et des espaces verts

La Commission poursuit l'administration des 14 parcs et des espaces verts qui lui ont été confiés. Le budget alloué à l'exploitation des parcs et des espaces verts a été, pour l'exercice 2004-2005, de 2 millions de dollars dont plus de 900 000 \$ étaient destinés à payer les taxes municipales.

Des interventions majeures ont été réalisées, principalement au domaine Cataracti (travaux d'amélioration de l'alimentation en eau et travaux divers dans la villa), pour un total de 280 000 \$.



Le domaine Cataracti

La gestion des documents et des droits d'auteur

La Commission veille à la gestion de ses documents afin d'accroître son efficacité opérationnelle et de préserver sa mémoire organisationnelle. Après bientôt dix ans de fonctionnement, la Commission a révisé son plan de classification et son calendrier de conservation pour les adapter à la réalité de l'organisme.

Au cours de l'exercice 2004-2005, plusieurs opérations d'indexation, de numérisation, de déclasserment, de transfert, de destruction et de versement de documents ont été effectuées. Tout en répondant aux demandes

externes, le centre de documentation a poursuivi ses activités de soutien auprès du personnel de la Commission à l'égard de la recherche documentaire et iconographique.

Trois demandes d'accès à l'information pour certains des documents ont été traitées par la Commission au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2005. Enfin, la Commission a maintenu un haut degré de vigilance à l'égard du respect des droits d'auteur à l'intérieur de ses diverses activités.

LE PLAN TRIENNAL 2005-2008



Le parc de la Francophonie

L'aménagement et l'urbanisme

Forte des résultats obtenus depuis dix ans par ses interventions remarquées sur le territoire de la capitale, la Commission propose à ses partenaires un plan d'action susceptible de conduire au 400^e anniversaire de Québec dans un mouvement constant d'embellissement.

Le parachèvement de la colline Parlementaire

Après avoir publié le plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire en partenariat avec la Ville de Québec, la Société immobilière du Québec, Parcs Canada et la Commission des champs de bataille nationaux, la Commission propose de réaliser, d'ici à 2008, les projets suivants :

- Compléter le réaménagement de la Grande Allée entre le cours du Général-De Montcalm et l'avenue Cartier. Le concept et les plans et devis pourraient être réalisés en 2005-2006 alors que les travaux se feraient à l'été 2006 et 2007, au coût approximatif de 10 millions de dollars.
- Réaménager le pourtour des édifices Laurendeau et Panet, à l'arrière de l'hôtel du Parlement, et réaliser leur mise en lumière. Conception en 2005 et réalisation en 2006, au coût approximatif de 2 millions de dollars.



Le logo du 400^e

- Mettre en lumière les édifices de la Grande Allée, en partenariat avec les propriétaires concernés et la Ville. Coût pour la Commission : 250 000\$ en 2006-2007.
- Amorcer le réaménagement du parc de la Francophonie dans l'esprit du plan directeur. Plans et devis en 2007-2008, moyennant un investissement de 500 000\$.
- Amorcer le réaménagement du parc de l'Amérique-Française et des abords du Grand Théâtre de Québec dans l'esprit du plan directeur. Plans et devis en 2007-2008 et investissement de 500 000\$.

- Proposer un concept de réaménagement de la rue Saint-Amable entre l'hôtel du Parlement et le Grand Théâtre de Québec, en collaboration avec la Ville de Québec, la Société du Grand Théâtre de Québec, la Société immobilière du Québec, la Mutuelle des fonctionnaires et les autres propriétaires concernés. Le concept pourrait être présenté en 2005-2006 et les travaux de construction pourraient s'échelonner entre 2007 et 2009, conjointement avec les projets immobiliers importants et selon les crédits disponibles. C'est un projet d'environ 2,5 millions de dollars au cœur de la colline Parlementaire.

Le réaménagement des voies d'accès et des portes d'entrée de la capitale

- Accompagner le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec dans la poursuite du réaménagement de l'autoroute Duplessis et des sept ouvrages d'art qui le traversent.
- Présenter en 2005-2006 un concept global de requalification du littoral de Beauport, en partenariat avec la Ville de Québec et le ministère des Transports, au coût approximatif de 200 000\$ dont 100 000\$ en provenance du ministère des Transports.

- Aménager, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, les terrains du littoral de Beauport et procéder à leur préverdissement partout où cela sera possible selon le concept retenu en 2006, au coût approximatif de 2 millions de dollars.
- Requalifier le paysage de la tête des ponts de Québec, à partir du concept qui sera réalisé en 2005-2006 et déposé au printemps 2006. Amorcer le préverdissement dès que possible après avoir préparé les plans et devis en 2006-2007, un investissement de 500 000\$.

- Amorcer les plans et devis pour le réaménagement du boulevard Laurier dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery après les consultations d'usage de concert avec la Ville, l'arrondissement et le ministère des Transports du Québec. Les travaux seraient réalisés après l'été 2008. Plans et devis en 2006-2007 et investissement de 700 000\$.
- Réaliser en 2007-2008 la requalification de la porte d'entrée à l'est, dans le secteur de Boischatel : végétalisation de la falaise de l'ancienne briqueterie, actuellement



Les terrains vacants près des ponts de Québec

en voie d'acquisition par le ministère des Transports du Québec. Plans et devis et réalisation en 2006-2007; coût pour la Commission : 250 000\$.

- Concevoir et réaliser une amorce de requalification du littoral à Boischatel. Première phase : concept, plans et devis et construction d'une première partie : 250 000\$.
- Aider la Ville de Québec à réaliser le réaménagement du boulevard Charest dans le quartier de Saint-Sauveur. La Commission appuiera les démarches de la Ville afin d'obtenir le financement requis auprès des gouvernements dans le cadre de l'entente sur les infrastructures.



Le viaduc de l'autoroute Duplessis

La mise en lumière de sites et de bâtiments

- La Commission s'associera à la Société des établissements de plein air du Québec et à Loto-Québec pour produire les plans et devis de la mise en lumière de l'anse du parc de la Chute-Montmorency; le concept est déjà disponible. Plans et devis en 2005-2006 : 250 000\$. Construction en 2006-2007 et investissement de 1,2 million de dollars.
- La Commission réalisera la mise en scène nocturne de la cour du Séminaire de Québec en 2005-2006, au coût de 200 000\$; la moitié proviendra du propriétaire des lieux.



L'église de Saint-Charles-Borromée – Infographie

- La Commission participera au programme conjoint d'illumination des façades commerciales de la Grande Allée entre la rue D'Artigny et le cours du Général-De Montcalm en 2006-2007. Coût : 250 000\$.
- La Commission s'associera à l'ensemble de ses partenaires participant à l'étude du comité de révision de l'éclairage public (CREP) dans la réalisation d'un projet de démonstration. Ce projet pourrait consister en la conception et la mise en œuvre en 2006-2007 d'un projet de révision de l'éclairage public en vue de démontrer qu'il est possible de conjuguer la beauté et l'économie d'énergie.
- La Commission contribuera en 2005-2006 et 2006-2007 à la mise en lumière du secteur du Trait-Carré de Charlesbourg. Coût pour la Commission : 400 000\$.

Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts

- La Commission et la Ville de Québec réaliseront à l'été 2005 la construction d'un lien piéton sécuritaire et esthétique entre deux parcs de Sainte-Foy, soit celui des Compagnons-de-Cartier et du boisé de Marly. Coût : 150 000\$.
- L'aménagement du boisé Irving sera amorcé dès l'été 2005 au coût de 400 000\$. Ces sommes sont comprises dans le budget du projet de la promenade Samuel-De Champlain.



L'église Notre-Dame de la Nativité

- La Commission s'est associée à la Ville de Québec pour réaliser un parc commémoratif à la mémoire de Pierre-Olivier Chauveau près de la polyvalente du même nom dans le secteur Neufchâtel.
- La Commission accompagnera la Ville de Québec, l'arrondissement de Beauport et la fabrique de Notre-Dame-de-la-Nativité dans la conception et la mise en œuvre d'un projet de réaménagement du parvis de cette église de même que de sa mise en lumière en 2006-2007 ou 2007-2008. Coût estimé : 1,5 million de dollars.
- La Commission s'associera à la Ville de Lévis pour imaginer un concept de mise en valeur du site de l'usine L'Hoir (100 000\$ en 2006-2007) et la réalisation des plans et devis (100 000\$ en 2007-2008) pour des travaux en 2008-2009.
- La Commission pourrait, de concert avec la Ville de Lévis et la marina de Saint-Romuald, réaliser le réaménagement du quai afin d'accueillir la navette pour les cyclistes entre le quai Irving et la rive sud. Ce projet est inclus dans celui de la promenade Samuel-De Champlain. Coût pour la Commission : 750 000\$.



Le monastère des Augustines

- Le stationnement Dalhousie pourrait être complètement revu et corrigé d'ici à 2008 au coût de 5 millions de dollars. Coût pour la Commission en 2007-2008 : 1 750 000\$.
- La Commission verra à la mise en valeur des bâtiments et des espaces verts du domaine Cataract. Concept d'aménagement en 2005-2006 : 200 000\$. Plans et devis en 2006-2007 : 1 million de dollars.

Le patrimoine religieux

- La Commission s'est associée en 2005 au ministère de la Culture et des Communications du Québec, aux Villes de Québec et de Montréal, aux supérieurs majeurs des congrégations et à la Fondation du patrimoine religieux du Québec pour commander une étude sur la création d'une fiducie foncière.
- La Commission s'associera aux Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec pour concevoir et réaliser un projet de recyclage du monastère historique en «hôtellerie» ou en centre de ressourcement thématique. Cet actif de plus de 100 millions de dollars

pourrait être complètement restauré et réanimé au coût de 30 millions de dollars. Le montage financier comprend une contribution de 2,5 millions de dollars pour l'aménagement d'un jardin de plantes médicinales tout autour de ce bijou architectural. Coût pour la Commission : 350 000\$ en 2006-2007. Construction en 2007-2008 et investissement de 2,5 millions de dollars.

- La Commission appuiera également la Ville de Québec dans le projet de recyclage de la résidence Sainte-Geneviève en Maison interculturelle en l'assistant dans la conduite du projet et en l'aidant à obtenir les fonds requis auprès du gouvernement. Coût pour la Commission : 100 000\$.

Redonner le fleuve aux Québécois

Dans le cadre de son grand programme visant à redonner le fleuve aux Québécois, la Commission fera essentiellement deux grands gestes d'investissement d'ici à 2008.

■ Le corridor du littoral

Associée à la Ville de Québec et au ministère des Transports du Québec, la Commission réalisera le projet de raccorder la route verte du Québec au secteur du Vieux-Port à partir des ponts de Québec et Pierre-Laporte. Un projet de 6 millions de dollars répartis en parts égales entre les trois partenaires.

Travaux à l'été 2005-2006. Coût pour la Commission : 2 millions de dollars (inclus dans le budget de la promenade Samuel-De Champlain).

Le segment central de ce corridor est inclus dans le projet de la promenade Samuel-De Champlain et sera réalisé en même temps que celle-ci.

■ La promenade Samuel-De Champlain

Ce projet évalué à 70 millions de dollars sera réalisé au cours des trois prochaines années.

1. En 2005-2006, la Commission procédera à l'acquisition des terrains manquants, à la préparation des plans et devis pour l'ensemble du projet de même qu'à l'amorce des travaux de construction sur certains lots, si possible :
- la construction de la piste cyclable entre la côte Gilmour et la côte de l'Église;



La promenade Samuel-De Champlain

- l'aménagement du boisé Irving;
- l'aménagement des sentiers piétons entre le quai Irving et la plage Jacques-Cartier. Total partiel : 13 millions de dollars.

De plus, la Commission sera largement engagée dans le processus d'évaluation environnementale, incluant les audiences publiques qui auront lieu normalement en novembre 2005.



Les sentiers piétons

2. C'est en avril 2006 que débutera le gros des travaux avec la mise en chantier d'un premier lot incluant surtout la station Victoria, mais aussi la reconfiguration du boulevard Champlain. Le réaménagement du quai et l'aménagement des promenades piétonnes, de la piste cyclable et de la berge font partie de ce lot entre les ponts et la côte du Verger. L'aménagement du belvédère de Cap-Rouge est aussi inclus dans cette phase. Phase à réaliser en 2006-2007. Coût estimé : 40 millions de dollars.
3. Enfin, en 2007-2008, la Commission réalisera des travaux sur un second lot incluant surtout la station du Jardin et le reste du boulevard Champlain. Ces travaux comprendront la suite de la transformation de l'autoroute, les aménagements de la berge et la construction des jardins de même que le réaménagement des équipements sportifs municipaux. Coût estimé : 15 millions de dollars.

La promotion et le rayonnement de la capitale

En vertu de la loi, la Commission a également pour mission fondamentale de promouvoir la capitale afin de la faire mieux connaître et apprécier par l'ensemble des citoyens du Québec. À ce chapitre, les actions de la Commission s'articulent autour de trois axes :

- la découverte de la capitale;
- la connaissance de la capitale;
- le rayonnement de la capitale.

La découverte de la capitale

Depuis sa création en 1995, la Commission a multiplié les activités de découverte et de connaissance : elle est petit à petit devenue un acteur incontournable dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nombreux et variés permettant aux Québécois et à leurs visiteurs de mieux découvrir et apprécier Québec, notamment en regard de son statut de capitale historique et politique.

Les multiples projets mis de l'avant par la Commission – et habituellement réalisés dans le cadre de partenariats parfois publics, parfois privés – ont pour objectif premier de faire en sorte que la première prise de contact avec Québec soit tout à la fois agréable et enrichissante pour chacun.

Parmi tous les projets récurrents mis en œuvre par la Commission, les meilleurs porteurs en ce qui regarde la découverte et la connaissance de la capitale sont les suivants :

- les circuits du programme Découvrir la capitale nationale destinés aux clientèles scolaires, immigrantes et adultes;
- le maintien et l'exploitation optimale de l'Observatoire de la Capitale, lieu d'accueil privilégié pour tout visiteur et lieu de réunion unique à Québec;
- les conférences publiques et les colloques divers qui sont soit organisés par la Commission, soit appuyés par celle-ci;
- les campagnes publicitaires mixtes visant à mettre en valeur la dimension capitale de Québec;

- l'accueil de délégations venues d'ailleurs, le plus souvent en collaboration avec le ministère des Relations internationales ou la Ville de Québec.

Au cours des trois prochaines années, la Commission s'emploiera donc activement à la mise en œuvre de projets concrets et réalistes, aux chapitres de la découverte et de la connaissance de la capitale du Québec.

Ses gestes prendront d'autant plus de signification qu'ils s'inscriront dans une vaste démarche planifiée menant à 2008, année charnière pour la mise en marché de la région. Québec pourra alors capitaliser sur son 400^e anniversaire de fondation pour se faire connaître et apprécier par un très large public.

Dans cette optique, la Commission aura notamment à cœur :

- D'enrichir le programme Découvrir la capitale nationale, fer de lance de la promotion destinée à la clientèle scolaire, immigrante et adulte. La Commission s'efforcera ici de joindre davantage les communautés culturelles, le réseau anglophone et les visiteurs autonomes de passage à Québec. Elle nouera en outre des partenariats avec les ministères et les organismes offrant des services aux communautés culturelles et s'alliera aux intervenants touristiques de la communauté métropolitaine de Québec. Elle aura aussi pour objectif de faire passer à 20 000 par année le nombre de participants à ses circuits



L'Observatoire de la Capitale

et de développer substantiellement la part des visiteurs individuels. Elle accroîtra enfin le taux d'autofinancement du programme et réalisera, dans le cadre des événements de 2008, un circuit original voué à devenir un exercice incontournable pour les nombreux visiteurs.

- D'améliorer l'offre à l'Observatoire de la Capitale en réalisant, au cours des prochaines années, un programme planifié de travaux de modernisation misant sur l'interprétation de la vue environnante, la proximité des édifices parlementaires et la programmation proposée par la Société du 400^e anniversaire de Québec. La Commission compte



Le panneau d'interprétation de *La Fresque des Québécois*

également augmenter la qualité de l'équipement d'observation et d'interprétation de l'endroit, lui conférer un caractère ludique renouvelé et donner un sens nouveau à l'expérience vécue par le visiteur ou l'utilisateur. Ces travaux, étalés sur trois années, seront faits en collaboration avec des partenaires, aux premiers rangs desquels figurent l'Université Laval, l'Assemblée nationale et la Société du 400^e anniversaire de Québec, et comprendront notamment un important volet scientifique présentant, entre autres secteurs, l'industrie de l'optique qui constitue un fleuron technologique de la capitale. Ici également, la Commission s'est donné l'objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire dans l'exploitation de

l'équipement d'ici à 2008 et d'accroître le nombre des usagers, jusqu'à 100 000 entrées payantes en 2008. Ce programme de mise à niveau de l'Observatoire de la Capitale est évalué à 500 000 \$, sur trois ans.

- De poursuivre l'interprétation de l'espace public, en collaboration avec divers partenaires dont la Ville de Québec et la Société du 400^e anniversaire de Québec. La Commission terminera le plan d'accueil et d'interprétation de ses propres parcs et s'intéressera à des sites de valeur tels les lieux fondateurs de la capitale, dont la cour du Séminaire de Québec, les rives du Saint-Laurent – dont notamment la portion qui sera aménagée le long de la promenade Samuel-De Champlain –, les boisés remar-

quables de la région et les voies importantes d'accès à la capitale. Elle entend aussi installer systématiquement des dispositifs d'interprétation à proximité de toutes ses réalisations des dix dernières années, notamment aux abords des fresques murales qu'elle a contribué à réaliser, des chantiers qu'elle a complétés et des monuments installés en partenariat. Ce programme d'interprétation à multiples volets devrait entraîner l'investissement d'environ 600 000 \$ au cours des trois prochaines années.

- D'accroître la diffusion de la connaissance. Pour ce faire, la Commission améliorera la remarquable série *Au tribunal de l'Histoire* en y associant des partenaires, tant médiatiques que gouvernementaux, afin d'élargir son public cible. Ainsi, dès 2005-2006, la Commission entend présenter à Trois-Rivières, Drummondville et Joliette des représentations du Tribunal, dans le cadre d'une association avec le ministère de la Justice, dans le contexte de son 40^e anniversaire de création. La Commission souhaite d'ailleurs étendre le rayonnement de cette activité en prenant appui sur les programmes existants de diffusion de la culture en milieu scolaire et en la présentant notamment sur la rive sud du Saint-Laurent et dans certaines régions ciblées du Québec. L'expérience de la présentation de l'activité à des spectateurs payants a par ailleurs été fort encourageante en 2004-2005 et elle a permis de maintenir la qualité des représentations tout en réduisant les coûts directs pour la

Commission de l'ordre de 33 %. Vers 2008, la Commission cherchera par ailleurs à inscrire ce type d'activités dans la programmation des fêtes afin d'en augmenter le rayonnement et d'en élargir la tribune. Ces prochaines années, le maintien et l'enrichissement de ce beau programme devraient se traduire par un investissement de l'ordre de 250 000 \$.

- D'appuyer les simulations parlementaires tenues à l'hôtel du Parlement au profit de la clientèle scolaire et des aînés venus des régions du Québec se familiariser avec les rouages de la vie démocratique. Actuellement, la Commission soutient l'Assemblée nationale et la fondation Jean-Charles-Bonenfant dans la présentation de quatre de ces simulations : le Parlement jeunesse, le Tournoi jeunes démocrates, le Parlement des sages et le Forum étudiant. Au total, c'est un investissement modeste – quelque 75 000 \$ sur trois ans – mais riche en retombées pour la région.



Au tribunal de l'Histoire



La page d'accueil du site Internet

- De mettre à jour et d'enrichir le site Internet de la Commission pour en faire un instrument efficace de diffusion de l'information et d'appartenance à la capitale. Pour ce faire, la Commission prendra notamment appui sur l'ambitieux programme de travaux publics qu'elle réalisera sur la promenade Samuel-De Champlain ainsi que sur l'impulsion et l'intérêt suscités par le 400^e anniversaire de fondation de Québec, en 2008. Elle veut par ailleurs proposer dans ce cyberspace, dont l'actuelle qualité est reconnue de nombreux internautes, une offre spécifique à la clientèle jeunesse.
- De poursuivre sa collaboration avec les représentants de l'industrie touristique dans ses activités de formation et de promotion, afin de transmettre une information qui tienne compte du statut de capitale de Québec.

La connaissance de la capitale

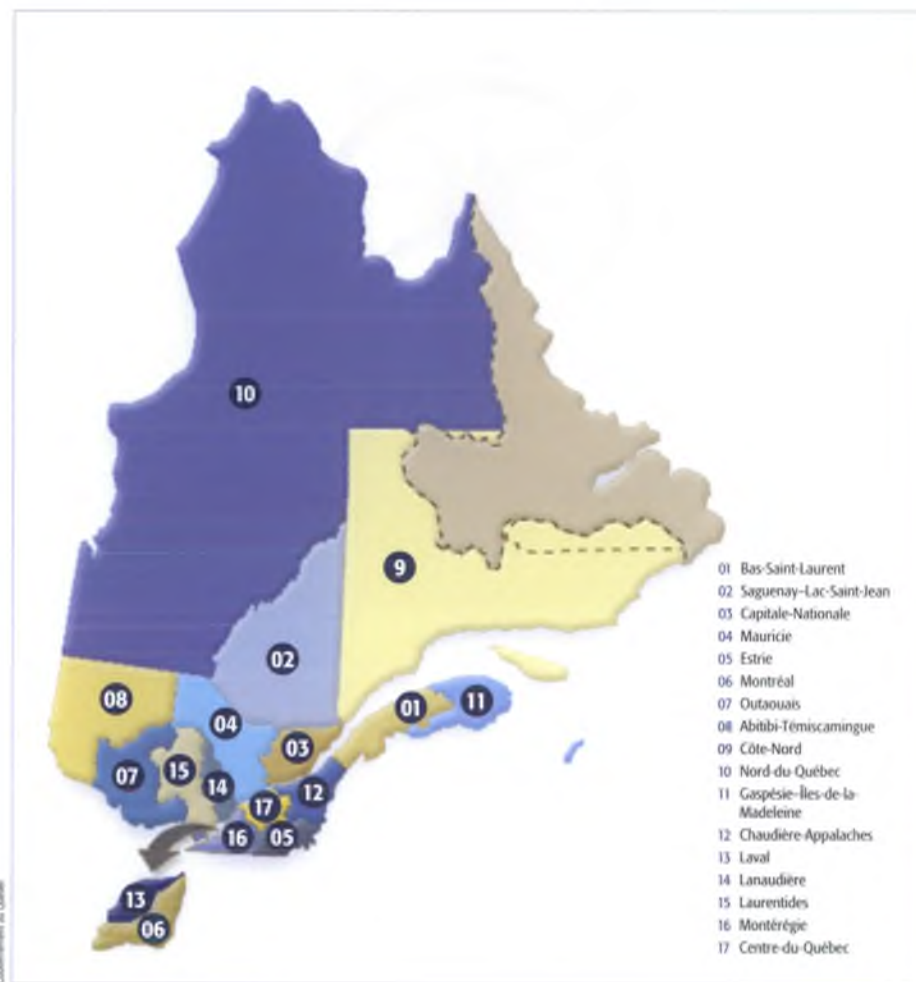
Dans toute ville qui est aussi une capitale, la connaissance et la commémoration du passé revêtent une importance certaine, puisqu'elles nourrissent la mémoire collective concernant des personnages, des événements et des lieux qui y ont marqué l'histoire. À ce chapitre, la Commission a joué un rôle moteur depuis 1995 et elle a acquis une expertise remarquable qui fait école tant au Québec que dans le reste du Canada.

S'appuyant sur son Comité consultatif de la commémoration, la Commission a en effet balisé ses interventions dans ce domaine et s'est donné une manière rigoureuse de faire. Ainsi, les actions de commémoration récentes, réalisées par la Commission seule ou en collaboration avec divers partenaires, ont fait l'objet d'une réelle appréciation.

Par ailleurs, deux documents de référence guident la Commission en matière de commémoration : la *Politique de la commémoration dans la capitale*, adoptée par l'organisme en 1998 et révisée en 2005, et la *Politique relative à la capitale nationale*.

Ces trois prochaines années, la Commission s'emploiera à préparer et à réaliser des interventions commémoratives de qualité. Ainsi, avec l'appui éclairé de son Comité consultatif, la Commission concevra les programmes commémoratifs qui suivent :

- La mise en relief d'aspects de l'histoire peu célébrés dans la capitale, à l'occasion du 400^e, notamment l'apport fondamental des Amérindiens, la contribution des communautés culturelles établies au



Les régions administratives du Québec

Québec ainsi que les liens qui ont uni la capitale aux régions. Cette mise en relief s'effectuera sous une forme qui reste à déterminer : monuments, places, fresques murales, publications. Il y aura également lieu de rendre compte de la contribution de ceux qui, à partir de Québec, ont participé à l'exploration et à la colonisation de

l'Amérique du Nord, de Terre-Neuve jusqu'en Louisiane. En outre, la Commission épaulera la Société du 400^e anniversaire de Québec dans les dossiers de commémoration qui l'interpelleront, notamment lorsqu'il s'agira de propositions de gouvernements étrangers.



CCNQ, Pernel Brochu

Les plaques commémoratives – nouveau design

- La mise en valeur, dans la capitale et en région, des legs de premiers ministres et d'autres personnalités associées à l'exercice du pouvoir à Québec. Cela se traduira par la poursuite du programme d'apposition de plaques sur leurs lieux de résidence et d'inhumation, et par le soutien à diverses initiatives locales de commémoration.
- Le parachèvement du programme d'accueil de monuments honorant des personnages latino-américains au parc de l'Amérique-Latine, en collaboration avec les autorités des pays donateurs, la Ville de Québec, la communauté hispanophone de la capitale et le ministère des Relations internationales. Ainsi, en 2005-2006, des monuments honorant le Cubain José Martí, l'Uruguayen José Artigas et l'Équatorien Juan Montalvo seront installés dans ce parc; en 2006-2007, le Chilien Bernardo O'Higgins les y rejoindra. En fait, le réaménagement de ce parc devrait être achevé pour le grand rendez-vous de 2008.
- La poursuite du programme de publication dans les collections «La bibliothèque de la capitale nationale» et «Fleurdelisé» où sont traités des sujets liés à la capitale, en privilégiant des partenariats avec

des éditeurs privés. En 2005-2006, la Commission terminera ainsi l'édition de l'ouvrage ambitieux consacré à la présence anglophone à Québec, en français comme en anglais. Par la suite, elle entend consacrer un titre à la rive droite du Saint-Laurent et mettre en chantier un ouvrage de prestige qui sera disponible en 2008, celui-ci en collaboration avec la Société du 400^e anniversaire de Québec. En 2005-2006, la Commission entreprendra la démarche menant ultérieurement à une publication sur le domaine Cataract qui est au nombre des espaces publics qui sont la propriété de l'organisme. Cet ouvrage sera publié dans la collection intitulée *Les guides des jardins du Québec*.

Le rayonnement de la capitale

Les réalisations de la Commission, tant en aménagement qu'en promotion, ont indéniablement accru le rayonnement de Québec depuis 1995 : la capitale s'est en effet faite plus belle et plus accueillante, ses espaces verts ont été augmentés et aménagés, ses places et ses parcs ont accueilli de nombreux monuments, des panneaux d'interprétation, des mises en lumière, etc. En fait, par le parachèvement de quelque 150 projets d'aménagement divers, la Commission a bonifié le panier de l'offre touristique de Québec, notamment auprès de la clientèle externe.

L'organisme a par ailleurs pendant longtemps appuyé les institutions et les organisateurs d'événements qui contribuent au rayonnement de la capitale par des programmes de comman-

dites, des ententes de publicité et des mises à contribution de ses propres services : usage des places et des parcs pour les partenaires, utilisation de l'Observatoire de la Capitale, soutien technique à l'accueil de délégations étrangères et de congrès divers.

Par ailleurs, si la qualité de l'offre touristique de Québec, ville unique en Amérique, apparaît indéniable, il arrive cependant que la notion de capitale soit négligée, bien que la Commission contribue déjà à combler cette lacune par l'intermédiaire de l'Observatoire de la Capitale et par sa collaboration à la formation des guides, notamment affectés aux nouvelles haltes routières de la Rive-Sud.

Pour doter l'agglomération d'une offre tenant mieux compte de son statut de capitale, la Commission mènera donc les actions qui suivent :

- reprendre la publication d'une version revue et augmentée de la brochure *Une visite capitale*. Également produite en anglais, cette brochure proposera une version renouvelée de son circuit de découverte à pied de la colline Parlementaire;
- collaborer avec l'Assemblée nationale à la tenue de visites libres de l'hôtel du Parlement et d'opérations portes ouvertes à l'occasion notamment de la fête nationale du Québec;
- poursuivre la collaboration avec l'Office du tourisme et des congrès de Québec et ses partenaires afin que la notion de capitale soit présente dans le matériel promotionnel.



CCNQ, Pernel Brochu

Les différentes collections de la Commission



La Fresque Desjardins de Lévis (détail de la maquette)

L'art public au service de la qualité de la ville

La Commission contribuera également au rayonnement des artistes d'ici en parrainant des interventions destinées à donner un lustre nouveau à l'espace public, notamment par la réalisation de fresques et de monuments s'intégrant dans des circuits qui enrichiront l'offre touristique à Québec. L'action de la Commission au cours des trois prochaines années vise par ailleurs à étendre ses réalisations à l'extérieur du seul centre-ville de la capitale, dans les diverses agglomérations des villes nouvelles de Québec et Lévis.

En ce sens, le programme de fresques comportera notamment la réalisation de projets à Beauport et à Lévis en 2005-2006. Il sera poursuivi au rythme d'une œuvre d'importance par année pour les années subséquentes. Quant à la commémoration durable, la Commission aura à cœur de préciser, en étroite collaboration avec les Villes de Lévis et de Québec, quels seront les lieux d'installation à privilégier en périphérie au cours des prochaines années. Une fois cet inventaire dressé, il y aura lieu d'y prévoir des aménagements durables qui tiendront compte du fait que le territoire d'intervention de la Commission recoupe désormais l'ensemble de la communauté métropolitaine de Québec.

Il importe aussi que la Commission ouvre davantage la capitale aux régions, car si le statut de Québec et les fonctions qui s'y rattachent sont connus de la population de l'agglomération, il n'en va pas de même partout au Québec. Ce manque de notoriété de la capitale est accru par le peu de place réservée à la représentation régionale à Québec.

En conséquence, la Commission favorisera la représentation de toutes les composantes du Québec afin que ceux qui y vivent acquièrent

à l'endroit de la capitale un sentiment d'appartenance. Ces actions seront menées en collaboration avec divers partenaires, dont les institutions culturelles.

La Commission entend également poursuivre ses efforts afin de rapprocher la capitale des communautés autochtones. Elle se penchera donc sur les manières d'accroître la présence des premières nations dans le paysage bâti de Québec.

Enfin, la capitale apparaît moins nantie au chapitre de l'offre scientifique qui éveille la curiosité des jeunes et stimule leur intérêt pour des carrières qui sont pourtant au cœur du développement économique de l'agglomération. C'est pourquoi, dans le cadre d'un programme d'interprétation axé sur l'optique à l'Observatoire de la Capitale, la Commission s'associera aux partenaires du secteur de la science et de la technologie afin de favoriser l'émergence et le développement d'une culture scientifique régionale. La Commission s'emploiera avec eux à susciter des projets mettant l'accent sur l'illustration et la diffusion de la connaissance scientifique, tant au profit de la population dont Québec est la capitale qu'à celui des visiteurs.

Conseiller le gouvernement

La Commission a aussi pour mission de conseiller le gouvernement afin que la capitale soit aménagée en mettant en valeur ses attributs de lieu d'exercice du pouvoir administratif, et sa fonction de symbole de rassemblement.

Connaître pour mieux conseiller

Pour jouer son rôle, la Commission fonde ses avis sur des données fiables permettant des analyses rigoureuses sur la présence des institutions de l'État dans la capitale de même que sur la réalité socioéconomique de l'agglomération. Dans ce contexte, elle poursuivra, sur une base récurrente, la réalisation d'études concernant :

- l'impact dans la capitale de l'industrie gouvernementale;
- le profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux;
- la stratégie de localisation des édifices gouvernementaux dans la capitale en collaboration avec les Villes concernées et la Société immobilière du Québec.

Conseiller sur l'aménagement et la présence de l'industrie gouvernementale

La Commission entend continuer à donner des avis au gouvernement en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'aménagement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec et de ses constituantes, soit les villes de

Québec et de Lévis de même que les municipalités régionales de comté (MRC) de l'île-D'Orléans, de la Côte-de-Beaupré et de la Jacques-Cartier, notamment à l'égard de la répartition et de l'insertion urbaine harmonieuse du parc immobilier du gouvernement, des infrastructures de transport, de la constitution d'une ceinture verte et du recyclage des immeubles religieux et des autres grands ensembles publics et privés;

- les actions à accomplir en vue de contrer le déclin démographique appréhendé pour l'agglomération;
- la définition des règles de nature à préserver la visibilité, l'accessibilité et le caractère institutionnel des édifices parlementaires, gouvernementaux et administratifs établis sur la colline Parlementaire;
- les questions liées au statut de la capitale et à la place de l'industrie gouvernementale dans l'économie de la capitale;
- le contenu du programme de grands travaux gouvernementaux dans le cadre de la commémoration en 2008 du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, notamment en ce qui a trait à la mise en valeur des lieux fondateurs;
- l'aménagement des berges du fleuve Saint-Laurent sur l'ensemble du territoire de la communauté métropolitaine de Québec, particulièrement la requalification des paysages le long de la promenade Samuel-De Champlain qui sera transformée en boulevard urbain;



La Fresque Desjardins de Beauport (maquette)

- la protection et la mise en valeur des boisés remarquables;
- l'adoption et la mise en œuvre du plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire;
- la mise en lumière « éclairée » de la capitale de façon à mettre en valeur son architecture et ses paysages nocturnes en tenant compte des incontournables économies d'énergie, du confort et de la sécurité des usagers dans la ville;
- embellir l'espace public de la capitale en étroite collaboration avec la Ville de Québec, notamment les grands boulevards, les parcs, les jardins et les places publiques;
- identifier et protéger les grands ensembles conventuels d'architecture religieuse afin de leur trouver une nouvelle vocation dans une perspective de développement durable en favorisant leur mise en valeur par un recyclage approprié.



Le parc du Bois-de-Coulange

Le maintien de l'actif

En plus de son mandat d'embellir la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également voir à l'entretien des parcs et des espaces verts qu'elle gère ou qu'elle possède. Toujours désireuse de maintenir l'actif de ces lieux en excellent état et de l'améliorer, la Commission a un souci constant, soit celui de permettre à la population de profiter de ces lieux et d'y trouver des aménagements dignes d'une capitale.

À cet égard, elle entend mettre sur pied un programme d'animation de ses parcs et de ses espaces verts qui incitera de plus en plus de citoyens à les utiliser. Les tableaux qui suivent montrent les interventions que la Commission entend réaliser dans ses parcs et ses espaces verts pour les trois prochaines années :

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
PARC DU BOIS-DE-COULANGE			
Bâtiments, infrastructures			
Réfection du mur de briques dans le potager – Phase I	150 000 \$		
Peinture extérieure des bâtiments de ferme		20 000 \$	
Réfection du mur de briques dans le potager – Phase II			À déterminer
Restauration de la chaufferie des anciennes serres		30 000 \$	
Aménagements extérieurs			
Inventaire des arbres et nouvelle cartographie		25 000 \$	
Réaménagement des aires asphaltées dans le secteur du cœur historique (écuries, ancienne villa)			150 000 \$
Total partiel	150 000 \$	75 000 \$	150 000 \$

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
DOMAINE CATARAQUI			
Bâtiments, infrastructures			
Travaux d'entretien urgents (gouttières, toitures)	5 000 \$		
Travaux d'entretien de l'enveloppe extérieure (boiseries, cheminées, maçonnerie)	11 000 \$	4 500 \$	49 000 \$
Restauration des planchers du rez-de-chaussée et peinture	30 000 \$	17 000 \$	
Peinture des étages	9 000 \$		
Restauration des planchers des étages			15 000 \$
Réaménagement de la cuisine		100 000 \$	
Réaménagement des équipements sanitaires du rez-de-chaussée		30 000 \$	
Réaménagement des équipements sanitaires du 1 ^{er} étage			15 000 \$
Aménagements extérieurs			
Travaux d'enfouissement de la ligne électrique dans le secteur du jardin et du potager	80 000 \$		
Travaux de réalisation du plan directeur de l'aménagement extérieur et paysager du domaine :			
- projet de vignoble	5 000 \$	60 000 \$	45 000 \$
- restauration des jardins et des potagers	35 000 \$	75 000 \$	
Total partiel	175 000 \$	286 500 \$	124 000 \$

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
AUTRES PARCS ET ESPACES VERTS			
Domaine de Maizerets			
Signalisation	40 000 \$		
Parc du Cavalier-du-Moulin			
Peinture des chaperons du mur d'enceinte		25 000 \$	
Promenade des Premiers-Ministres			
Réfection des panneaux d'interprétation		12 000 \$	
Boisés des Compagnons-de-Cartier et de Marly			
Travaux sylvicoles	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Signalisation et balisage			25 000 \$
Total partiel	50 000 \$	47 000 \$	35 000 \$
Total général	375 000 \$	408 500 \$	309 000 \$



Le domaine Cataracti





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

2004
ÉTATS FINANCIERS
2005

RAPPORT DE LA DIRECTION

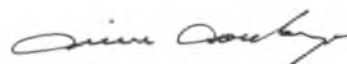
Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

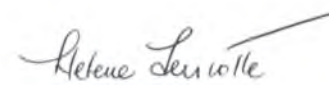
Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Commission conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Pierre Boulanger

Président et directeur général



Hélène Turcotte

Directrice des affaires administratives

Québec, le 23 juin 2005

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

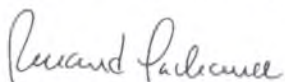
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2005 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 23 juin 2005

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005		2004
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total
PRODUITS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	14 407 992 \$	– \$	14 407 992 \$
Contributions des partenaires (note 4)	2 001 924	–	2 001 924
Intérêts	153 971	41 973	195 944
Locations	98 678	–	98 678
Autres	71 304	–	71 304
	16 733 869	41 973	16 775 842
CHARGES			
Aide financière (note 5)	6 263 580	110 000	6 373 580
Salaires et charges sociales	2 064 933	–	2 064 933
Taxes foncières et scolaires	925 568	–	925 568
Services professionnels et administratifs	3 275 718	375 191	3 650 909
Transport et communication	273 300	–	273 300
Entretien et réparations	348 792	–	348 792
Fournitures et approvisionnements	290 580	31 640	322 220
Loyers	456 533	–	456 533
Amortissement des immobilisations corporelles	488 582	–	488 582
Frais financiers (note 6)	1 664 284	–	1 664 284
	16 051 870	516 831	16 568 701
EXCÉDENT (INSUFFISANCE)			
DES PRODUITS SUR LES CHARGES	681 999 \$	(474 858) \$	207 141 \$
			(915 724) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005			2004
	Opérations courantes		Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total
	Investis en immobilisations corporelles	Solde du fonds		
SOLDE AU DÉBUT	1 059 855 \$	- \$	2 181 268 \$	3 241 123 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(488 582)	1 170 581	(474 858)	207 141
Investissements en immobilisations corporelles	375 766	(375 766)	-	-
	947 039	794 815	1 706 410	3 448 264
Virement interfonds (note 2)	-	(794 815)	794 815	-
SOLDE À LA FIN	947 039 \$	- \$	2 501 225 \$	3 448 264 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

BILAN
AU 31 MARS 2005

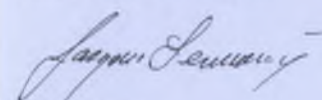
	2005			2004
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total
ACTIF				
À court terme				
Encaisse	8 806 295 \$	1 417 036 \$	– \$	10 223 331 \$
Débiteurs et intérêts courus	110 526	3 077	–	113 603
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	1 266 126	(1 266 126)	–
Frais payés d'avance	256 142	–	–	256 142
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	2 374 014	–	–	2 374 014
Contributions à recevoir (note 7)	186 348	–	–	186 348
	11 733 325	2 686 239	(1 266 126)	13 153 438
Encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles	479 324	–	–	479 324
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	25 607 193	–	–	25 607 193
Contributions à recevoir (note 7)	50 000	–	–	50 000
Frais reportés, au coût amorti	158 185	–	–	158 185
Immobilisations corporelles (note 8)	16 491 109	–	–	16 491 109
	54 519 136 \$	2 686 239 \$	(1 266 126) \$	55 939 249 \$
				55 267 694 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

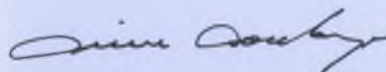
BILAN
AU 31 MARS 2005

	2005			2004	
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Élimination des transactions interfonds	Total	Total
PASSIF					
À court terme					
Fournisseurs et autres créditeurs (note 10)	7 265 407 \$	185 014 \$	– \$	7 450 421 \$	2 215 672 \$
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	1 266 126	–	(1 266 126)	–	–
Subventions du gouvernement du Québec reportées (note 11)	1 307 495	–	–	1 307 495	2 673 963
Contributions reportées (note 12)	165 216	–	–	165 216	1 168 975
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	2 369 356	–	–	2 369 356	2 386 708
	12 373 600	185 014	(1 266 126)	11 292 488	8 445 318
Contributions reportées (note 12)	76 133	–	–	76 133	48 652
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	479 324	–	–	479 324	542 443
Dette à long terme (note 13)	25 134 622	–	–	25 134 622	27 504 001
	38 063 679	185 014	(1 266 126)	36 982 567	36 540 414
AVOIR					
Apport du gouvernement du Québec (note 14)	15 508 418	–	–	15 508 418	15 486 157
Solde de fonds –					
Investis en immobilisations	947 039	–	–	947 039	1 059 855
Fonds pour la mise en valeur de la capitale	–	2 501 225	–	2 501 225	2 181 268
	16 455 457	2 501 225	–	18 956 682	18 727 280
	54 519 136 \$	2 686 239 \$	(1 266 126) \$	55 939 249 \$	55 267 694 \$
ENGAGEMENTS (NOTE 15)					
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (NOTE 19)					

Pour le conseil d'administration



Jacques Lemieux



Pierre Boulanger

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005		2004	
	Opérations courantes	Fonds pour la mise en valeur de la capitale	Total	Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Rentrées de fonds				
Subventions du gouvernement du Québec	15 428 581 \$	– \$	15 428 581 \$	16 428 273 \$
Contributions des partenaires et clients	1 182 132	–	1 182 132	4 698 829
Créances interfonds	–	(1 080 867)	(1 080 867)	1 754 693
Intérêts reçus	145 628	43 138	188 766	335 538
Sorties de fonds				
Fournisseurs et membres du personnel	(8 672 794)	(484 238)	(9 157 032)	(22 549 832)
Créances interfonds	1 080 867	–	1 080 867	(1 754 693)
Intérêts versés	(1 683 732)	–	(1 683 732)	(1 755 212)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités d'exploitation	7 480 682	(1 521 967)	5 958 715	(2 842 404)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(408 665)	–	(408 665)	(861 305)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Encaisse réservée pour les acquisitions d'immobilisations corporelles	63 119	–	63 119	213 075
Remboursement de la dette à long terme	(2 386 731)	–	(2 386 731)	(3 341 167)
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations	(63 119)	–	(63 119)	(213 075)
Apport du gouvernement du Québec	22 261	–	22 261	380 687
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(2 364 470)	–	(2 364 470)	(2 960 480)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	4 707 547	(1 521 967)	3 185 580	(6 664 189)
ENCAISSE AU DÉBUT	4 893 563	2 144 188	7 037 751	13 701 940
Virement interfonds	(794 815)	794 815	–	–
ENCAISSE À LA FIN	8 806 295 \$	1 417 036 \$	10 223 331 \$	7 037 751 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2005

1. Constitution et objet

La Commission de la capitale nationale du Québec, personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (L.R.Q., chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Commission ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Comptabilité par fonds

En vertu de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Commission a obtenu le financement ou réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués des frais d'émission et de gestion de la dette à long terme. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire, sur la durée de la dette à laquelle elle s'y rapporte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	MÉTHODE	TAUX
Équipement et logiciel informatiques	Linéaire	33 ⅓ %
Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	20 %
Équipement et logiciel informatiques loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	33 ⅓ %

Compte tenu de leur valeur historique, de leur caractère éternel ainsi que de leur classement par le ministère de la Culture et des Communications, aucun amortissement n'est calculé sur les biens culturels.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. Subventions du gouvernement du Québec

	2005	2004
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Fonctionnement	11 248 428 \$	11 775 412 \$
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	1 573 319	1 709 056
Projets spécifiques – Réaménagement de l'avenue Honoré-Mercier	9 736	199 000
Mise en valeur de l'édifice de l'Assemblée nationale	549 457	122 358
Plan d'accélération des investissements publics	933 485	3 116 965
Conseil du trésor	24 687	–
Ministère de la Culture et des Communications – Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	68 880	76 394
	14 407 992 \$	16 999 185 \$

4. Contributions des partenaires

	2005	2004
Ville de Québec	1 199 985 \$	2 502 603 \$
Assemblée nationale	516 208	20 815
Hydro-Québec	103 030	364 784
Société immobilière du Québec	27 288	173 357
Ministère des Transports	29 950	12 500
Ministère de l'Éducation	20 000	15 000
Société des traversiers du Québec	5 000	24 284
Société des établissements de plein air du Québec	326	16 759
Séminaire de Québec	–	250 000
Autres	100 137	27 908
	2 001 924 \$	3 408 010 \$

**NOTES
AFFÉRENTES
AUX ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2005**

5. Aide financière

	2005	2004
Ville de Québec	5 587 678 \$	4 820 000 \$
Société des jeux mondiaux policiers pompiers – Québec 2005	400 000	–
Établissements scolaires québécois	162 510	197 585
Télé-Québec	50 000	50 000
Assemblée nationale	12 500	–
Ministère des Transports	–	25 205
Musée national des beaux-arts du Québec	5 000	5 000
Autres	155 892	410 616
	6 373 580 \$	5 508 406 \$

6. Frais financiers

	2005	2004
Amortissement des frais reportés	22 085 \$	22 085 \$
Intérêts sur la dette à long terme	1 642 199	1 808 519
	1 664 284 \$	1 830 604 \$

7. Contributions à recevoir

	2005	2004
Ville de Québec	136 740 \$	24 185 \$
Ministère de l'Éducation *	30 000	–
Société immobilière du Québec *	3 000	–
Hydro-Québec *	–	168 611
Société des établissements de plein air du Québec *	–	16 759
Assemblée nationale *	–	9 669
Autres	66 608	54 000
	236 348	273 224
Contributions exigibles au cours du prochain exercice	(186 348)	(233 224)
	50 000 \$	40 000 \$

* Au 31 mars 2005, un montant total de 33 000 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'apparentés (2004 : 195 039 \$).

8. Immobilisations corporelles

	2005			2004
	Coût	Amortissement accumulé	Total	Total
Terrains	7 968 293 \$	– \$	7 968 293 \$	7 946 032 \$
Parc du Bois-de-Coulonge	1	–	1	1
Parc de l'Amérique-Française	1	–	1	1
Parc du Cavalier-du-Moulin *	1	–	1	–
Équipement et logiciel informatiques	354 026	313 548	40 478	57 702
Équipement et mobilier de bureau	339 605	239 711	99 894	123 461
Améliorations locatives	127 004	61 767	65 237	90 638
Aménagement dans les parcs	4 534 901	4 021 339	513 562	786 400
Aménagements en cours de réalisation	1 019 571	–	1 019 571	1 019 571
Équipement et logiciel informatiques loués en vertu de contrats de location-acquisition	–	–	–	1 969
	14 343 403	4 636 365	9 707 038	10 025 775
Biens culturels –				
Domaine de Maizerets	6 545 250	–	6 545 250	6 545 250
Domaine Cataract	238 821	–	238 821	1
	6 784 071	–	6 784 071	6 545 251
	21 127 474 \$	4 636 365 \$	16 491 109 \$	16 571 026 \$

* Au cours de l'exercice, la Commission a fait l'acquisition du parc du Cavalier-du-Moulin auprès de la Société immobilière du Québec pour une valeur symbolique de 1 \$.

9. Emprunt bancaire

La Commission dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, renouvelable annuellement mais non utilisé au 31 mars 2005.

10. Fournisseurs et autres créditeurs

	2005	2004
Fournisseurs – opérations courantes	6 535 931 \$	1 297 088 \$
Fournisseurs – Fonds pour la mise en valeur de la capitale	185 014	152 421
Salaires et charges sociales	46 497	12 137
Vacances à payer	190 858	219 155
Congés de maladie à payer	25 676	26 893
Intérêts à payer sur la dette à long terme	466 445	507 978
	7 450 421 \$	2 215 672 \$

Au 31 mars 2005, un montant total de 102 626 \$ représente des montants à verser à des apparentés (2004 : 58 704 \$).

**NOTES
AFFÉRENTES
AUX ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2005**

11. Subventions du gouvernement du Québec reportées

Les subventions du gouvernement du Québec reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux subventions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2005	2004
SOLDE AU DÉBUT	2 673 963 \$	5 538 057 \$
Subventions reçues au cours de l'exercice	743 797	1 300 541
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice	3 417 760 (2 110 265)	6 838 598 (4 164 635)
SOLDE À LA FIN	1 307 495 \$	2 673 963 \$

12. Contributions reportées

Les contributions reportées dans le fonds des opérations courantes se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2005	2004
SOLDE AU DÉBUT	1 217 627 \$	94 680 \$
Contributions constatées à titre de produits de l'exercice	(1 158 085)	(61 497)
Contributions reçues au cours de l'exercice	59 542	33 183
destinées à couvrir les charges des exercices futurs	181 807	1 184 444
Contributions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	241 349 (165 216)	1 217 627 (1 168 975)
SOLDE À LA FIN	76 133 \$	48 652 \$

Au 31 mars 2005, un montant total de 64 158 \$ représente des contributions reportées provenant d'apparentés (2004 : 26 573 \$).

13. Dette à long terme

		2005	2004
	Taux effectif		
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :			
5,37 %, remboursable par versements semestriels en capital de 171 198 \$ et un versement final de 2 225 779 \$ le 1 ^{er} décembre 2010 *	5,51 %	4 108 761 \$	4 451 158 \$
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 345 842 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2010 *	6,21 %	4 150 104	4 841 788
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 103 333 \$ et un versement final de 1 343 333 \$ le 1 ^{er} décembre 2010 *	6,16 %	2 480 000	2 686 667
6,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 42 000 \$ et un versement final de 1 386 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2010 *	6,15 %	1 848 000	1 932 000
6,09 %, remboursable par versements semestriels en capital de 112 205 \$ et un versement final de 2 244 109 \$ le 1 ^{er} octobre 2012 *	6,21 %	3 927 190	4 151 601
4,10 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 447 \$ et un versement final de 1 678 312 \$ le 5 mars 2007 *	4,24 %	1 835 654	1 940 549
5,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$ échéant le 16 janvier 2018	5,78 %	8 284 204	8 921 450
Emprunts garantis par le ministère de la Culture et des Communications :			
7,60 %, remboursable par versements mensuels de 10 034 \$, capital et intérêts échéant le 5 avril 2015 *	7,60 %	846 306	900 155
6,16 %, remboursable par versements mensuels de 1 198 \$, capital et intérêts échéant le 12 décembre 2006 *	6,16 %	23 759	36 246
Emprunt remboursé au cours de l'exercice *		–	29 095
		27 503 978	29 890 709
Portion échéant au cours du prochain exercice		(2 369 356)	(2 386 708)
		25 134 622 \$	27 504 001 \$
Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :			
2006		2 369 356 \$	
2007		3 996 646	
2008		2 259 090	
2009		2 262 999	
2010		2 274 037	

* Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du gouvernement du Québec et du ministère de la Culture et des Communications prévues à ces fins.

**NOTES
AFFÉRENTES
AUX ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2005**

14. Apport du gouvernement du Québec

Le montant de l'apport du gouvernement du Québec correspond au coût des terrains, des biens culturels et des aménagements en cours de réalisation financés par des emprunts à long terme dont les versements en capital seront assumés par des subventions du gouvernement du Québec. L'apport se détaille comme suit :

	2005	2004
Terrains	7 943 596 \$	7 921 335 \$
Biens culturels	6 545 251	6 545 251
Aménagement en cours de réalisation	1 019 571	1 019 571
	15 508 418 \$	15 486 157 \$

15. Engagements

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2005, la Commission a des engagements concernant l'achat de biens et services, au cours de l'exercice 2006, qui totalisent 829 672 \$ (2004 : 2 838 275 \$).

16. Avantages sociaux futurs

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur; ces cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent 69 842 \$ (2004 : 65 114 \$).

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2005			2004
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	26 893 \$	219 155 \$	246 048 \$	189 282 \$
Charge de l'exercice	34 272	180 034	214 306	232 881
Prestations versées au cours de l'exercice	(35 489)	(208 331)	(243 820)	(176 115)
SOLDE À LA FIN	25 676 \$	190 858 \$	216 534 \$	246 048 \$

17. Instruments financiers

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme ainsi que l'encaisse réservée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

La juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que la juste valeur de la dette à long terme sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs à des taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur des contributions à recevoir et reportées à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs à un taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des placements comportant des conditions et des échéances semblables.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	27 981 207 \$	30 278 402 \$	30 368 264 \$	32 587 038 \$
Contributions à recevoir	236 348	231 598	273 224	268 696
Contributions reportées	241 349	234 629	1 217 627	1 212 632
Dette à long terme –				
Emprunts sur billet du Fonds de financement	26 633 913	28 842 356	28 925 213	31 019 472
Emprunt garanti par le ministère	870 065	963 475	965 496	1 094 995

18. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les apparentés dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. Les transactions d'achat et de vente d'immobilisations conclues entre les apparentés sont comptabilisées à la valeur comptable du cédant et présentées à la note 8.

19. Événement postérieur à la date du bilan

Le 9 mai 2005, la Commission a signé une offre d'achat pour l'acquisition de terrains au montant de 2 292 000 \$. La Commission s'est engagée envers le vendeur à déposer le montant total en fidéicommis au plus tard le 5 décembre 2005. La Commission sera propriétaire desdits terrains seulement au cours de l'exercice 2006-2007.

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2004 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2005.

GRAPHIQUES

Sommaire des investissements selon les axes
d'intervention (incluant les partenaires)
de 1995-1996 à 2004-2005 10

Sommaire des investissements
selon les sources de fonds
de 1995-1996 à 2004-2005 11

Sommaire des investissements
selon les axes d'intervention
(incluant les partenaires) 2004-2005 11

Évolution des clientèles du programme
Découvrir la capitale nationale 15

Évolution des clientèles
de l'Observatoire de la Capitale 15

Évolution et répartition de l'effectif des ministères
et des organismes gouvernementaux
du 31 mars 2002 au 31 mars 2004 19

Évolution et répartition des sièges sociaux
des organismes gouvernementaux
du 31 mars 2002 au 31 mars 2004 19

Évolution de la subvention versée par le gouvernement
du Québec de 1995-1996 à 2004-2005
selon le Livre des crédits 21

CARTE
Les régions administratives du Québec 28

TABLEAUX
Traitement applicable aux cadres de la Commission 20
Le maintien de l'actif 32

Publié par la Direction de la promotion
et des communications

Lucille Lord
Chargée de l'édition

Denis Angers
Textes

Julie Aubé
Secrétariat

Boom! Communication
Conception graphique et infographie

J.B. Deschamps inc.
Photogravure et impression

© Commission de la capitale nationale du Québec, 2005
Dépôt légal – 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1206-2073
ISBN 2-550-45210-0